



HURBAN DEVELOPPEMENT

Société par actions simplifiée au capital de 150.000 euros
Siège social : Bondues (59910) 494 avenue du Général de Gaulle
381 509 819 RCS LILLE METROPOLE

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS D'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE ET EXTRAORDINAIRE DU 27 JUIN 2025

L'an 2025,

Le 27 juin à 10H30

L'associé unique de la société HURBAN DEVELOPPEMENT, à savoir la SAS HURBAN FINANCE, représentée par Monsieur Julien SAVOYE en sa qualité de Président, préside l'assemblée générale ordinaire annuelle et extraordinaire et a décidé de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

En assemblée générale ordinaire :

- Renonciation aux délais légaux et statutaires de remise et de dépôt des documents d'information et aux délais légaux et statutaires de convocation préalable,
- Rapport du commissaire aux comptes sur l'activité de la société et les comptes de l'exercice clos le 31/12/2024,
- Approbation desdits comptes et affectation du résultat de l'exercice,
- Rapport spécial sur les conventions réglementées,

En assemblée générale extraordinaire :

- Transfert du siège social,
- Modification corrélative de l'article 3 des statuts,
- Pouvoirs en vue des formalités.

La société PKF ARSILON, commissaire aux comptes de la société, régulièrement convoquée, n'assiste pas à la réunion.

L'associé unique dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) au 31/12/2024,
- Le rapport sur les comptes annuels émis par le Commissaire aux comptes,
- Le rapport spécial de la Présidence sur les conventions réglementées,
- Une copie de la lettre de convocation,
- La feuille de présence,
- Les statuts de la Société,
- Le texte des résolutions proposées à l'Assemblée.

L'associé unique donne ensuite lecture des rapports ci-dessus mentionnés.
Il déclare la discussion ouverte.

L'associé unique met aux voix les résolutions suivantes figurant à l'ordre du jour.

EN ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION :

*Renonciation aux délais légaux et statutaires de remise et de dépôt
des documents d'information et aux délais légaux et statutaires de convocation préalable*

L'Associé,
renonce purement et simplement aux délais légaux et statutaires de remise et de dépôt des documents d'information susvisés et aux délais légaux et statutaires de convocation préalable avant la prise de décisions tels que prévus aux statuts de la Société et par la loi,
reconnait avoir reçu toutes les informations nécessaires afin d'adopter les décisions ci-dessous et renonce sans réserve à tout droit, contestations, recours quel qu'il soit, à l'encontre de la Société et de ses dirigeants concernant les modalités de convocation et de mise à disposition et de dépôt des documents d'information dans le cadre de l'adoption des décisions ci-dessous.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

DEUXIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion de la Présidence et le rapport des Commissaires aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 approuve tels qu'ils ont été présentés, les comptes de l'exercice se soldant par un bénéfice de 4 220 255 euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

La collectivité des actionnaires approuve également le montant global des dépenses et charges non déductibles des bénéfices assujettis à l'impôt sur les Sociétés s'élevant à 18352 euros.

L'Assemblée Générale donne en conséquence aux associés, quitus entier et sans réserve de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, il est rappelé ci-dessous la distribution des dividendes sur les trois dernières années :

Exercice 2023	Dividendes 3 900 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde
Exercice 2022	Dividendes 11 236 000 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde
Exercice 2021	Dividendes 3 256 723 €	Abattement 40 % (personnes physiques)	Sans abattement (personnes morales) le solde

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale approuve la proposition d'affectation du résultat qui lui a été présentée comme suit :

- Au titre des dividendes : 1 500 000 euros
- Au compte « Autre réserve » : 2 720 255 euros

Le dividende par action s'élèvera à 1 500 euros ; la somme distribuée sera inscrite, en date de valeur des présentes, au compte collectif 457 « dividendes à payer » et sera mise en paiement au profit de chacun des associés dans le délai légal de 9 mois au plus conformément à l'article L 232-13 du Code de commerce.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

QUATRIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport spécial de la Présidence relatif aux conventions dites réglementées prévues par l'article L 223-19 du Code de commerce, procède aux votes de chacune d'entre elles dans les conditions fixées par la loi.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

CINQUIEME RESOLUTION :

L'assemblée Générale extraordinaire des associés décide de transférer, à compter de ce jour, le siège social à l'adresse suivante :

1 Square Rameau

59000 LILLE

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

SIXIEME RESOLUTION :

Comme conséquence de la décision sous la cinquième résolution, l'assemblée décide de modifier de la manière suivante, l'article 3 des statuts.

ARTICLE 3 – Siège social

Le premier alinéa de cet article est annulé dans sa forme primitive et sera désormais libellé comme suit :

Le siège social est fixé à l'adresse suivante : Lille (59000) 1 square Rameau

Le reste de l'article demeure sans changement.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique

SEPTIEME RESOLUTION :

Tous pouvoirs sont donnés au porteur de l'original ou d'une copie du procès-verbal constatant la présente délibération, en vue de toutes formalités pouvant-être effectuées par une personne autre que le gérant.

Cette résolution est adoptée par l'associé unique.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 11h00.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'associé unique.

Signé électroniquement, par l'intermédiaire du prestataire DocuSign conformément aux dispositions des articles 1366 et suivants du Code Civil.

L'associé unique,
HURBAN FINANCE, représentée par Julien SAVOYE en sa qualité de Président

DocuSigned by:

0260A90B184F492...



COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

494 avenue DU GENERAL DE GAULLE
59910 BONDUES

APE : 4110C

Siret : 38150981900052

Fiduciaire Européenne d'Audit et Conseil

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'ordre de LILLE

1, Square Rameau - 59000 LILLE

Sommaire

1. Comptes annuels

Bilan	3
<i>Bilan</i>	4
<i>Bilan détaillé</i>	6
<i>Liste simplifiée des immob.</i>	11
Compte de résultat	15
<i>Compte de résultat</i>	16
<i>Compte de résultat détaillé</i>	17
Attestation d'Expert Comptable	20

2. Annexe

Synthèse de l'annexe	22
Règles et méthodes comptables	24
Notes sur le bilan	29
Notes sur le compte de résultat	39
Autres informations	43

3. Dossier de gestion

SIG	
<i>Soldes intermédiaires</i>	45
<i>Soldes intermédiaires Détaillé</i>	46

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Bilan

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 988	29 988		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 049	3 271	778	988
Autres immobilisations corporelles	197 920	155 597	42 323	54 249
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	695 077		695 077	478 250
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	210		210	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	927 244	188 856	738 388	536 803
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	2 445 728	1 760 234	685 494	3 507 116
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 078 393		5 078 393	289 125
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	4 900		4 900	5 577
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 627		32 627	728 602
Autres créances	9 281 668	2 605	9 279 063	9 601 529
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 969		12 969	1 721
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	2 000 000
Disponibilités	6 149 208		6 149 208	3 278 120
Charges constatées d'avance	24 695		24 695	3 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 030 187	1 762 839	22 267 348	19 414 858
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	24 957 431	1 951 695	23 005 736	19 951 661

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 138 911	12 354 902
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	4 220 255	3 684 008
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 524 166	16 203 911
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	73 000	193 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 000	193 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		202 473
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		202 473
Emprunts et dettes financières diverses	27 853	47 792
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 115 073	1 175 803
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 780	1 983 637
<i>Personnel</i>	109 770	2 388
<i>Organismes sociaux</i>	117 569	98 456
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 128	5 075
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	837 906	25 992
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	41 679	13 134
Dettes fiscales et sociales	1 110 053	145 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 114	
Produits constatés d'avance	2 871 697	
TOTAL DETTES	6 408 570	3 554 751
Ecarts de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	23 005 736	19 951 661

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés				
20500000 - CONCESSIONS ET DROITS	29 988		29 988	29 988
28050000 - AMORTISSEMENT CONCES		29 988	-29 988	-29 988
	29 988	29 988		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériel et outillage				
21540000 - MATERIEL INDUSTRIEL	1 944		1 944	1 944
21570000 - AGENCT. AMENAGT. MAT.	2 105		2 105	2 105
28154000 - AMORT. MATERIEL INDUST		1 944	-1 944	-1 944
28157000 - AMORT. DE L'AGENC. AME		1 327	-1 327	-1 116
	4 049	3 271	778	988
Autres immobilisations corporelles				
21810000 - INSTAL. GALES. AGENC. A	49 142		49 142	49 142
21811000 - OEUVRES D'ART	3 500		3 500	3 500
21820000 - MATÉRIEL DE TRANSPORT	8 211		8 211	8 211
21830000 - MATERIEL DE BUREAU	46 749		46 749	44 826
21840000 - MOBILIER	90 317		90 317	90 317
28181000 - AMORT. INSTAL. GALES. A		29 134	-29 134	-25 146
28182000 - AMORTIS. MATÉRIEL DE TR		5 118	-5 118	-3 476
28183000 - AMORTS. MATERIEL DE BU		37 882	-37 882	-30 484
28184000 - AMORTIS. MOBILIER		83 462	-83 462	-82 642
	197 920	155 597	42 323	54 249
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
26100000 - TITRES DE PARTICIPATION	681 094		681 094	95 625
26810000 - CREANCES RATTACHEES	13 983		13 983	382 625
	695 077		695 077	478 250
Autres immobilisations financières				
27500000 - DEPOTS ET CAUT VERSES	210		210	3 316
	210		210	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	927 244	188 856	738 388	536 803
Stocks				
En cours de production de biens				
33105800 - SENTINELLE 2	101 021		101 021	100 247
33108900 - PERSAN	186 773		186 773	186 773
33110200 - PUSEY AMENAGEUR	997 495		997 495	997 495
33110500 - MARMOUTIER AMGT	1 153 114		1 153 114	3 268 912
33115000 - NOYON	3 950		3 950	3 950
33115200 - MARTIN EGLISE	3 375		3 375	3 375
39100000 - PROV DEPRECIATION DE M		1 760 234	-1 760 234	-1 053 636
	2 445 728	1 760 234	685 494	3 507 116
Créances				
Clients et comptes rattachés				
41100000 - CLIENTS	5 078 393		5 078 393	289 125
	5 078 393		5 078 393	289 125
Personnel				
42500000 - PERSONNEL - AVANCES ET	4 900		4 900	
43770000 - MUTUELLE GRAS SAVOYE				5 577
	4 900		4 900	5 577

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				
44562000 - TVA DÉDUCTIBLE S/IMMOB				567
44566100 - TVA DEDUCTIBLE SUR LES	390		390	30
44566200 - TVA DEDUCTIBLE SUR LES	26 610		26 610	333 891
44567000 - CREDIT DE TVA A REPORT	5 626		5 626	394 114
	32 627		32 627	728 602
Autres créances				
44870000 - ETAT - PRODUITS À RECEV				14 445
45103000 - HURBAN PARTNERS C/C				37 325
45104000 - DE L'AGORA C/C				50 000
45105000 - PERSAN 2 C/C	4 270 937		4 270 937	2 702 130
45110500 - HURBAN FINANCE C/C				475 687
45110900 - EPAVILLE RETAIL SNC				12 614
45503100 - LE PARC DES VERGERS C/				2 576 291
45503900 - ECOLE VALENTIN C/C				6 099
45504500 - PONTOILE SNC C/C				72 331
45504800 - LE PRIEURE SNC C/C				22 011
45505100 - PERSAN SNC C/C	2 329 307		2 329 307	2 164 893
45505700 - PUSEY SNC C/C	151 361		151 361	136 022
45505900 - ZAC MARMOUTIER SNC	90 796		90 796	148 393
45506200 - ETOILE MONTI C/C				273 242
45506300 - RAQUET 2 C/C				141 953
45506500 - C/C L'ERMITAGE ACTI				16 660
45506600 - C/C MONET				16 660
45506700 - C/C NOYON MONT RENARD				17 000
45506800 - C/C RENOIR				16 660
45506900 - C/C AGORA INVEST	1 440 271		1 440 271	
46198500 - DELATTRE MARMOUTIER	4 692		4 692	4 192
46200000 - CRÉANCES S/CESSIONS D'	500 170		500 170	500 000
46710000 - ASL DREUX	1 009		1 009	1 009
46710400 - ASL THILLOIS	1 535		1 535	1 535
46710500 - ASL BAILLEUL	61		61	61
46721000 - AGORA LOMME	76 679		76 679	76 679
46722000 - GAGE CIC LOMME AGORA	32 135		32 135	32 135
46723000 - AUTRES COMPTES DEBITE				38 931
46724000 - PROUVOST				49 176
46740000 - CHENE SAINT AMAND	1 000		1 000	
46741000 - ETOILE MONTI	299 268		299 268	
46742000 - ECOLE VALENTIN	4 000		4 000	
46744000 - AGORA	50 000		50 000	
46745000 - MONET	17 947		17 947	
46748000 - LE PRIEURE	10 500		10 500	
49600000 - DÉPRÉCIATIONS DÉBITEU		2 605	-2 605	-2 605
	9 281 668	2 605	9 279 063	9 601 529
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
40910000 - FOURNISSEURS AVANCE E	12 969		12 969	1 721
	12 969		12 969	1 721
Valeurs mobilières de placement				
50810000 - AUTRES VALEURS MOBILIE	1 000 000		1 000 000	2 000 000
	1 000 000		1 000 000	2 000 000
Disponibilités				
51222300 - CIC NORD OUEST 4	1 202 080		1 202 080	1 059 450

Bilan détaillé

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
51230000 - BNP	39 658		39 658	138 682
51260000 - CAISSE D'EPARGNE	921 019		921 019	735 091
51262000 - CAISSE EPARGNE				1 316 608
51263000 - CAISSE EPARGNE	2 443 921		2 443 921	
51264000 - CAISSE EPARGNE	318 409		318 409	
51265000 - CAISSE D'EPARGNE	1 174 099		1 174 099	
51880000 - BANQUE - INTÉRÊTS COUR	49 940		49 940	28 182
53110000 - CAISSE SIEGE SOCIAL	84		84	106
	6 149 208		6 149 208	3 278 120
Charges constatées d'avance				
48600000 - CHARGES CONSTATEES D'	24 695		24 695	3 069
	24 695		24 695	3 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 030 187	1 762 839	22 267 348	19 414 858
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	24 957 431	1 951 695	23 005 736	19 951 661

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel		
10100000 - CAPITAL	150 000	150 000
	150 000	150 000
Réserve légale		
10610000 - RESERVE LEGALE	15 000	15 000
	15 000	15 000
Autres réserves		
10680000 - AUTRES RESERVES	12 138 911	12 354 902
	12 138 911	12 354 902
Résultat de l'exercice	4 220 255	3 684 008
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 524 166	16 203 911
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
15110000 - PROVISIONS POUR LITIGES	73 000	193 000
	73 000	193 000
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 000	193 000
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
51263000 - CAISSE EPARGNE		202 473
		202 473
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		202 473
Emprunts et dettes financières diverses		
17810000 - DETTE RATTACHEES A DES SOCIETES EN	27 853	47 792
	27 853	47 792
Emprunts et dettes financières diverses - Associés		
45101000 - ARDON GF C/C		905
45102000 - ERDRE HURBAN C/C		500
45106000 - QUIMPER HURBAN C/C		1 070
45110500 - HURBAN FINANCE C/C	696 753	
45117800 - INT FISCALE IS HD	1 142 349	1 172 440
45503100 - LE PARC DES VERGERS C/C	273 709	
45504700 - HURBAN OUEST C/C	2 262	
45506400 - MONTI BUREAUX C/C		887
	2 115 073	1 175 803
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - FOURNISSEURS	61 622	1 852 109
40170000 - FOURNISSEURS - RETENUE DE GARANTIE	6 537	18 469
40800000 - FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	211 621	113 059
	279 780	1 983 637
<i>Personnel</i>		
42100000 - PERSONNEL - RÉMUNÉRATIONS DUES	107 516	
42860100 - PERSONNEL NDF	2 254	2 388
	109 770	2 388
<i>Organismes sociaux</i>		
43100000 - URSSAF	65 635	31 751
43720000 - AUTRES ORGANISMES SOCIAUS 2	5 548	8 553
43730000 - CAISSE DE RETRAITE	9 430	14 210
43760000 - CAISSE CONGES PAYES	20 338	16 220
43770000 - MUTUELLE GRAS SAVOYE	1 463	
43780000 - PROBTP	13 033	19 449
43790000 - MEDECINE DU TRAVAIL	190	
43860000 - CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	760	8 273
43860200 - TAXE APPRENTISSAGE	373	

Bilan détaillé

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
43860300 - FORMATION PROFESSIONNELLE	800	
	117 569	98 456
Etat, Impôts sur les bénéfices		
44410000 - RETENUES A LA SOURCE	3 128	5 075
	3 128	5 075
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires		
44571000 - TVA COLLECTÉE	837 424	24 575
44580000 - TVA A RÉGULARISER	482	1 417
	837 906	25 992
Autres dettes fiscales et sociales		
44200000 - PRELEVEMENT A LA SOURCE	16 210	6 242
44700000 - AUTRES IMPOTS ET TAXES ET VERSEMENT	7 892	2 908
44860000 - AUTRES CHARGES À PAYER	17 577	3 984
	41 679	13 134
Dettes fiscales et sociales	1 110 053	145 045
Autres dettes		
46743000 - HURBAN PARTNERS	2 996	
46747000 - NOYON	1 118	
	4 114	
Produits constatés d'avance		
48700000 - PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE	2 871 697	
	2 871 697	
TOTAL DETTES	6 408 570	3 554 751
TOTAL PASSIF	23 005 736	19 951 661

Liste simplifiée des immob.

Code	Désignation	Date acq. M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20500000 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES								
0000000001	MSFT OFFICE FAM+PME 2010	31/08/10	L 100,00	175,00	175,00		175,00	
0000000002	MSFT OFFICE FAMILLE&PME 2010	30/06/11	L 40,00	175,00	175,00		175,00	
0000000003	MSFT OFFICE FAMILLE&PME 2010	15/07/11	L 100,00	1 050,00	1 050,00		1 050,00	
0000000004	MSFT PUBLISHER 2010	28/09/11	L 100,00	725,00	725,00		725,00	
0000000005	MSFT OFFICE FAMILLE&PME	29/11/11	L 40,00	175,00	175,00		175,00	
0000000006	PHOTOSHOP IS+KD	09/11/12	L 40,00	1 598,00	1 598,00		1 598,00	
0000000007	AUTOCAD LT 2015	09/03/15	L 40,00	1 215,00	1 215,00		1 215,00	
0000000008	MSFT OFFICE H&B 2013 POSTE DESSIN	03/04/15	L 40,00	200,00	200,00		200,00	
0000000009	MSFT PROJECT STANDARD 2016	06/04/16	L 33,33	650,00	650,00		650,00	
0000000010	MSF OFFICE MAC H&B 2016 JS	22/06/16	L 33,33	230,00	230,00		230,00	
0000000011	MSFT OFFICE H&B 2016 PC	22/06/16	L 33,33	220,00	220,00		220,00	
0000000129	MSFT OFFICE HOME&BUSINESS 2016 WC	26/01/17	L 33,33	230,00	230,00		230,00	
0000000187	ABSYS CYBORG SAGE	31/01/18	L 33,33	23 220,00	23 220,00		23 220,00	
0000000188	MSI OFFICE 365 COMPLEMENTAIRES	16/05/18	L 33,33	125,00	125,00		125,00	
Total du compte 20500000				29 988,00	29 988,00		29 988,00	
21540000 MATERIEL INDUSTRIEL								
0000000013	MICRO ONDES LG	13/01/05	L 20,00	145,48	145,48		145,48	
0000000014	DEFIBRILATEUR	28/02/13	L 20,00	1 798,94	1 798,94		1 798,94	
Total du compte 21540000				1 944,42	1 944,42		1 944,42	
21570000 AGENCT. AMENAGT. MAT. ET OUT.								
0000000182	ROVER RAYONNAGE	24/08/18	L 10,00	682,06	365,11	68,21	433,32	248,74
0000000183	ROVER RAYONNAGE	19/09/18	L 10,00	1 118,88	591,15	111,89	703,04	415,84
0000000184	ROVER RAYONNAGE	20/09/18	L 10,00	207,58	109,62	20,76	130,38	77,20
0000000185	ROVER RAYONNAGE	03/10/18	L 10,00	96,00	50,35	9,60	59,95	36,05
Total du compte 21570000				2 104,52	1 116,23	210,46	1 326,69	777,83
21810000 INSTAL. GALES. AGENC. AMENAG.								
0000000015	INSTALLATION ALARME VOL BONDUES	23/03/07	L 10,00	5 661,08	5 661,08		5 661,08	
0000000016	AGENCEMENT BUREAUX BONDUES	22/10/07	L 10,00	3 600,00	3 600,00		3 600,00	
0000000017	INTERPHONE	31/12/15	L 10,00	2 038,00	1 630,97	203,80	1 834,77	203,23
0000000018	FRE ET POSE 5 CORBEILLES SYNERGIE	31/12/15	L 10,00	3 520,00	2 816,98	352,00	3 168,98	351,02
0000000019	FRE ET POSE 5 CENDRIERS TIBY	31/12/15	L 10,00	1 660,00	1 328,46	166,00	1 494,46	165,54
0000000200	DEVELOPELEC RIDEAU D'AIR CHAUD	28/02/19	L 10,00	1 580,00	764,11	158,00	922,11	657,89
0000000201	ENSEIGNE	19/03/19	L 10,00	6 600,00	3 157,00	660,00	3 817,00	2 783,00
0000000202	MARQUAGE	30/04/19	L 10,00	970,00	452,94	97,00	549,94	420,06
0000000212	GUERMONPREZ 52 STORES VENITIEN	23/07/21	L 10,00	23 513,32	5 734,63	2 351,33	8 085,96	15 427,36
Total du compte 21810000				49 142,40	25 146,17	3 988,13	29 134,30	20 008,10
21811000 OEUVRES D'ART								
0000000020	TOILE "HOULE CELESTE" RENE BERTHET	06/12/13	N	3 500,00				3 500,00
Total du compte 21811000				3 500,00				3 500,00
21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT								
0000000220	CYCLABLE VELO	19/11/21	L 20,00	8 211,34	3 476,14	1 642,27	5 118,41	3 092,93

Liste simplifiée des immob.

Report		21820000 MATÉRIEL DE TRANSPORT					
Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
Total du compte 21820000			8 211,34	3 476,14	1 642,27	5 118,41	3 092,93
21830000 MATERIEL DE BUREAU							
0000000021	MACHINE A RELIER STARLETTE	30/11/92 L 20,00	199,56	199,56		199,56	
0000000058	FAUTEUIL 2000	31/10/95 L 10,00	393,32	393,32		393,32	
0000000059	LAMPE HALOGENE	31/10/95 L 10,00	137,20	137,20		137,20	
0000000060	CAISSON CM 2D	31/10/95 L 10,00	172,88	172,88		172,88	
0000000031	UC LENOVO THINKSTATION M90 KM	30/06/11 L 40,00	590,00	590,00		590,00	
0000000035	ECRAN APPLE CINEMA LED 27" JS	29/11/12 L 40,00	836,67	836,67		836,67	
0000000041	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" OS	14/04/14 L 40,00	834,17	834,17		834,17	
0000000043	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" JFD	05/06/14 L 40,00	834,17	834,17		834,17	
0000000044	SWITCH DGS 1500/48	05/06/14 L 40,00	650,00	650,00		650,00	
0000000048	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" TG	26/01/15 L 40,00	860,01	860,01		860,01	
0000000049	LENOVO E73 10AW POSTE DESSIN	03/04/15 L 40,00	640,00	640,00		640,00	
0000000050	APPLE MAC BOOK 13" PA	29/05/15 L 40,00	2 133,35	2 133,35		2 133,35	
0000000051	ECRAN APPLE THUNDERBOLT 27" PA	29/05/15 L 40,00	957,50	957,50		957,50	
0000000055	LENOVO THINKPAD M86 PC	22/06/16 L 33,33	590,34	590,34		590,34	
0000000056	ECRAN AOC STYLE LCD 27" PC	22/06/16 L 33,33	320,00	320,00		320,00	
0000000057	BOITIER FIREWALL SN300 APPLIANCE	09/11/16 L 20,00	962,02	962,02		962,02	
0000000191	MSI MICRO SERV INFOR PC P	20/02/18 L 33,33	1 302,58	1 302,58		1 302,58	
0000000192	MAREEL LE SERRURIER	04/05/18 L 33,33	727,64	727,64		727,64	
0000000194	NDF JF DELAUSTRE 06/18	30/06/18 L 33,33	1 124,17	1 124,17		1 124,17	
0000000197	PC LENOVO THINKPAD E580 15,60"	20/11/18 L 33,33	1 302,00	1 302,00		1 302,00	
0000000198	MAREEL COFFRE FORT (x2)	21/11/18 L 20,00	1 394,28	1 394,28		1 394,28	
0000000204	MACBOOK AIR 13" JS	18/11/19 L 33,33	1 941,00	1 941,00		1 941,00	
0000000205	IPAD GRIS SIDERAL 32GO	11/03/20 L 33,33	622,63	622,63		622,63	
0000000213	ORANGE 1 SAMSUNG + 6 IPHONE 12 PRO	28/02/21 L 33,33	1 569,70	1 569,02	90,68	1 659,70	
0000000214	MSI MACBOOK AIR	14/04/21 L 33,33	1 569,00	1 419,36	149,64	1 569,00	
0000000215	MSI MACBOOK AIR	14/04/21 L 33,33	1 569,00	1 419,36	149,64	1 569,00	
0000000218	APPLE 2 IPAD AIR 64GO VERT+ARGENT	02/12/21 L 33,33	1 680,00	1 165,11	514,89	1 680,00	
0000000226	APPLE TELEPHONE PORTABLE MINI JFD	02/06/22 L 33,33	728,00	383,55	242,67	626,22	101,78
0000000227	PC MAC WC	19/09/22 L 33,33	1 249,17	534,37	416,39	950,76	298,41
0000000233	AVN ECRAN 4K SALLE REUNION RDC	02/01/23 L 33,33	6 329,50	2 103,97	2 109,83	4 213,80	2 115,70
0000000234	IPHONE14 PRO JS	17/01/23 L 33,33	1 292,62	411,72	430,87	842,59	450,03
0000000235	AVN ECRAN 4K SALLE REUION ETAGE	07/03/23 L 33,33	6 390,51	1 739,64	2 130,17	3 869,81	2 520,70
0000000236	APPLE MACBOOK AIR 13" JS	10/10/23 L 33,33	2 833,32	212,50	944,44	1 156,94	1 676,38
0000000244	APPLE IPHONE 15 PRO 256 GO JFD	19/06/24 L 33,33	1 118,50		198,84	198,84	919,66
0000000245	LENOVO THINKPAD E16 GEN 1	04/12/24 L 33,33	804,00		20,10	20,10	783,90
Total du compte 21830000			46 748,81	30 484,09	7 398,16	37 882,25	8 866,56
21840000 MOBILIER							
0000000065	BUREAU SECRETARIAT	27/02/92 L 10,00	295,58	295,58		295,58	
0000000066	BLOC 2 TIROIRS NOIR	27/02/92 L 10,00	345,32	345,32		345,32	
0000000067	FAUTEUIL BUREAU CUIR NOIR	27/02/92 L 10,00	1 378,99	1 378,99		1 378,99	
0000000068	TABLE REUNION	27/02/92 L 10,00	308,31	308,31		308,31	
0000000069	FAUTEUIL TISSU NOIR	27/02/92 L 10,00	195,51	195,51		195,51	
0000000070	FAUTEUIL CUIR NOIR	27/02/92 L 10,00	919,71	919,71		919,71	
0000000071	MEUBLE BIBLIOTHEQUE	27/02/92 L 10,00	334,34	334,34		334,34	
0000000072	HALOGENE NOIR VENUS	27/02/92 L 10,00	135,35	135,35		135,35	
0000000074	ETAGERE NOIRE ALTONA	27/02/92 L 10,00	160,80	160,80		160,80	

Liste simplifiée des immob.

Report 21840000 MOBILIER

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000079	BUREAU JULIEN	21/06/99 L 10,00	579,31	579,31		579,31	
0000000080	FAUTEUIL DE BUREAU NOIR	04/08/99 L 10,00	503,12	503,12		503,12	
0000000082	BUREAU JAZZ	03/01/00 L 10,00	609,80	609,80		609,80	
0000000087	TABLE BUREAU H77P83L90	19/12/00 L 10,00	225,01	225,01		225,01	
0000000095	FAUTEUIL ISABELLE C	21/10/03 L 10,00	495,00	495,00		495,00	
0000000097	TABLE ELT DEP 150	20/01/04 L 10,00	620,00	620,00		620,00	
0000000098	TABLE ELT SUIV 150	20/01/04 L 10,00	560,00	560,00		560,00	
0000000099	TABLE ELT SUIV 100	20/01/04 L 10,00	210,00	210,00		210,00	
0000000100	SIEGES BANQUE D'ACCEUIL MERISIER	28/01/04 L 10,00	5 982,11	5 982,11		5 982,11	
0000000102	SIEGES OPERATEURS	28/01/04 L 10,00	598,12	598,12		598,12	
0000000101	BANQUE D'ACCEUIL CPLT	12/02/04 L 10,00	391,87	391,87		391,87	
0000000104	TABLE DE REUNION	29/03/07 L 10,00	10 340,00	10 340,00		10 340,00	
0000000105	BUREAUX 2000x1100	20/11/07 L 10,00	9 656,00	9 656,00		9 656,00	
0000000106	BUREAUX 2400x1200	20/11/07 L 10,00	4 292,00	4 292,00		4 292,00	
0000000107	CAISSONS A ROULETTE	20/11/07 L 10,00	6 071,00	6 071,00		6 071,00	
0000000108	FAUTEUILS "POLLOK" KNOLL CUIR NOIR	11/12/07 L 10,00	5 338,00	5 338,00		5 338,00	
0000000109	FAUTEUILS UNA ACCOUDOIRS CUIR NOIR	11/12/07 L 10,00	2 995,61	2 995,61		2 995,61	
0000000110	FAUT. HAUT DOSSIER ACCOUD CUIR NOIR	31/01/08 L 10,00	2 995,61	2 995,61		2 995,61	
0000000111	FAUTEUILS DE BUREAU CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	1 273,24	1 273,24		1 273,24	
0000000112	SIEGES VISITEURS CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	8 692,98	8 692,98		8 692,98	
0000000113	FAUTEUILS BAS CUIR NOIR	25/02/08 L 10,00	2 541,97	2 541,97		2 541,97	
0000000114	BOUT DE CANAPE	25/02/08 L 10,00	369,49	369,49		369,49	
0000000115	FAUT. HAUT DOSSIER ACCOUD CUIR NOIR	22/04/08 L 10,00	1 997,07	1 997,07		1 997,07	
0000000117	FAUTEUIL UNA CUIR NOIR JULIETTE	05/10/09 L 10,00	998,53	998,53		998,53	
0000000119	FAUTEUILS UNA CUIR NOIR (x3)	07/04/11 L 10,00	3 178,08	3 178,08		3 178,08	
0000000121	BUREAUX MDF ANTHRACITE (x2)	09/06/11 L 10,00	3 157,20	3 157,20		3 157,20	
0000000120	FAUTEUILS UNA CUIR NOIR+ACCOUD (x3)	21/06/11 L 10,00	3 371,24	3 371,24		3 371,24	
0000000126	ARMOIRE RIDEAUX H105 L80	08/12/16 L 10,00	420,00	296,68	42,00	338,68	81,32
0000000238	MOBILIER SALLE ETAGE	15/09/23 L 10,00	7 556,84	222,51	755,68	978,19	6 578,65
0000000239	WAMP 2 TABOURETS SALLE ETAGE	15/09/23 L 10,00	224,00	6,60	22,40	29,00	195,00
Total du compte 21840000			90 317,11	82 642,06	820,08	83 462,14	6 854,97

26100000 TITRES DE PARTICIPATION							
0000000130	ECOLE VALENTIN 630 PARTS VN 1	01/01/17 N					
0000000133	PARC VERGERS 297 PARTS VN 2	01/01/17 N	594,00				594,00
0000000134	DE BREZILLET 79 PARTS VN 10	01/01/17 N					
0000000144	RACHAT 360 P PERSAN A SND	01/01/17 N	360,00				360,00
0000000146	RACHAT 360 P PUSEY A SND	01/01/17 N	360,00				360,00
0000000147	RACHAT 360 P LE PRIEURE A SND	01/01/17 N					
0000000149	RACHAT 360 PARTS ZAC MARMOUTIER	01/01/17 N	360,00				360,00
0000000152	PONTOILE 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
0000000153	LE PRIEURE 630 PARTS VN 1	01/01/17 N					
0000000157	PERSAN 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
0000000159	RACHAT 170 PARTS SOPIC OUEST VN 10	01/01/17 N	1 700,00				1 700,00
0000000160	SOPIC OUEST 630 PARTS VN 10	01/01/17 N	6 300,00				6 300,00
0000000167	PUSEY 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
0000000168	ZAC MARMOUTIER 630 PARTS VN 1	01/01/17 N	630,00				630,00
0000000171	EPAVILLE RETAIL 990 PARTS VN 1	01/01/17 N					
0000000206	990 PARTS MONTI BUREAUX	09/01/20 N					
0000000207	990 PARTS ETOILE MONTI	09/01/20 N					
0000000221	340 PARTS LE RAQUET 2 SNC	15/09/21 N					

Liste simplifiée des immob.

Report		26100000 TITRES DE PARTICIPATION					
Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
0000000222	1 PART MORLAIX SNC	05/10/21 N					
0000000223	499 ACTIONS PERSAN 2 SAS	25/11/21 N	499,00				499,00
0000000228	AUG K PERSAN	02/01/22 N	19 000,00				19 000,00
0000000229	APPORT CAPITAL HURBAN PARTNERS	08/03/22 N					
0000000230	AUG K PERSAN	31/03/22 N	49 401,00				49 401,00
0000000240	TITRES NOYON MONT-RENAUD 34%	12/09/23 N					
0000000241	TITRES RENOIR 34%	03/10/23 N					
0000000242	TITRES MONET 34%	05/10/23 N					
0000000243	TITRES L'ERMITAGE ACTI 34%	04/11/23 N					
0000000247	30 000 PARTS AGORA INVEST	06/03/24 N	300 000,00				300 000,00
0000000248	30 000 PARTS AGORA INVEST	06/03/24 N	300 000,00				300 000,00
0000000246	CHENE ST AMAND PARTNERS 340 PARTS	21/05/24 N					
Total du compte 26100000			681 094,00				681 094,00

27500000 DEPOTS ET CAUT VERSES							
0000000173	SANEF DG BADGE 8 CAPPEL	01/01/17 N	30,00				30,00
0000000174	SANEF DG BADGE 9 CASTEL	01/01/17 N	30,00				30,00
0000000175	SANEF DG BADGE 10 SIROT	01/01/17 N	30,00				30,00
0000000176	SANEF DG BADGE 11 QUINO	01/01/17 N	30,00				30,00
0000000177	SANEF DG BADGE 12 NOIRO	01/01/17 N	20,10				20,10
0000000178	SANEF DG BADGE 13 LESBEL	01/01/17 N	20,10				20,10
0000000179	SANEF DG BADGE 14 SAVOYE	01/01/17 N	20,10				20,10
0000000180	SEMPAT DG BUREAU BELFORT PQ	01/01/17 N					
0000000181	SANEF DG BADGE 16 DELAoustRE	01/01/17 N	30,00				30,00
0000000186	TANDEM DG	22/10/18 N					
Total du compte 27500000			210,30				210,30

Total de la liste simplifiée			913 260,90	174 797,11	14 059,10	188 856,21	724 404,69
Répartition des dotations économiques					14 059,10	linéaire dégressif variable	

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Compte de résultat

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	12 003 795	100,00	840 178	100,00	11 163 618	NS
Production stockée	-2 115 024	-17,62	1 983 490	236,08	-4 098 514	-206,63
Subventions d'exploitation						
Autres produits	230 386	1,92	40 831	4,86	189 554	464,24
Total	10 119 157	84,30	2 864 499	340,94	7 254 658	253,26
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.			114 309	13,61	-114 309	-100,00
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	4 438 240	36,97	3 901 991	464,42	536 249	13,74
Total	4 438 240	36,97	4 016 300	478,03	421 940	10,51
MARGE SUR M/SES & MAT	5 680 918	47,33	-1 151 801	-137,09	6 832 719	-593,22
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	80 799	0,67	60 267	7,17	20 533	34,07
Salaires et Traitements	523 487	4,36	598 040	71,18	-74 553	-12,47
Charges sociales	299 898	2,50	370 688	44,12	-70 790	-19,10
Amortissements et provisions	720 657	6,00	15 010	1,79	705 648	NS
Autres charges	27 514	0,23	3 746	0,45	23 768	634,49
Total	1 652 355	13,77	1 047 750	124,71	604 605	57,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 028 562	33,56	-2 199 552	-261,80	6 228 114	-283,15
Produits financiers	1 249 172	10,41	777 613	92,55	471 558	60,64
Charges financières	73 431	0,61			73 431	
Résultat financier	1 175 741	9,79	777 613	92,55	398 127	51,20
Opérations en commun	-10 467	-0,09	331 027	39,40	-341 494	-103,16
RESULTAT COURANT	5 193 836	43,27	-1 090 911	-129,84	6 284 748	-576,10
Produits exceptionnels	187 534	1,56	10 975 305	NS	-10 787 771	-98,29
Charges exceptionnelles	18 766	0,16	5 027 946	598,44	-5 009 180	-99,63
Résultat exceptionnel	168 768	1,41	5 947 359	707,87	-5 778 592	-97,16
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 142 349	9,52	1 172 440	139,55	-30 091	-2,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 220 255	35,16	3 684 008	438,48	536 247	14,56

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Production vendue						
70100000 - VENTE DE TERRAIN AVEC	8 183 571	68,17	550 001	65,46	7 633 570	NS
70200000 - TRAVAUX SUPPLEMENTAI	29 392	0,24			29 392	
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICE	25 000	0,21	100 888	12,01	-75 888	-75,22
70605000 - VENTE DE PRESTATION	30 000	0,25			30 000	
70620000 - HONORAIRES TVA	3 735 000	31,12	3 500	0,42	3 731 500	NS
70661000 - HONO DE AMO			160 000	19,04	-160 000	-100,00
70800000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS			1 051	0,13	-1 051	-100,00
70830000 - REFACTURATIONS	833	0,01	24 738	2,94	-23 904	-96,63
	12 003 795	100,00	840 178	100,00	11 163 618	NS
Production stockée						
71300000 - VARIATION DES STOCKS	-2 115 024	-17,62	1 983 490	236,08	-4 098 514	-206,63
	-2 115 024	-17,62	1 983 490	236,08	-4 098 514	-206,63
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	212 999	1,77	285	0,03	212 714	NS
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	17 387	0,14	40 546	4,83	-23 159	-57,12
	230 386	1,92	40 831	4,86	189 554	464,24
Total	10 119 157	84,30	2 864 499	340,94	7 254 658	253,26
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de m.p & aut.approv.						
60110500 - TLE ARCHEO EGOUT			114 309	13,61	-114 309	-100,00
			114 309	13,61	-114 309	-100,00
Autres achats & charges externes						
60520000 - FRAIS BRANCHEMENT	24 667	0,21	86 749	10,33	-62 082	-71,57
60540000 - TRAVAUX V.R.D.	1 205 024	10,04	671 466	79,92	533 558	79,46
60550000 - TRAVAUX	2 148 137	17,90	1 378 853	164,11	769 283	55,79
60610000 - FOURNITURES NON STOC	10 762	0,09	12 806	1,52	-2 043	-15,96
60630000 - PETIT EQUIPEMENT	432		3 661	0,44	-3 229	-88,20
60640000 - FOURNITURES ADMINISTR	1 435	0,01	4 137	0,49	-2 702	-65,32
60680000 - AUTRES MATIERS ET FOU	6 006	0,05	13 121	1,56	-7 115	-54,23
61300000 - LOCATION	37 375	0,31	77 204	9,19	-39 829	-51,59
61320000 - LOCATION IMMOBILIERE	80 903	0,67	58 625	6,98	22 278	38,00
61350000 - LOCATION MOBILIERE	955	0,01	632	0,08	323	51,14
61400000 - CHARGES LOCATIVES	8 303	0,07	9 547	1,14	-1 244	-13,03
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATIO	1 871	0,02	7 246	0,86	-5 375	-74,18
61520000 - TRAVAUX SUR BIEN IMMOB	16 178	0,13	23 819	2,83	-7 640	-32,08
61560000 - MAINTENANCE	23 878	0,20	35 138	4,18	-11 260	-32,05
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	46 210	0,38	70 521	8,39	-24 311	-34,47
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU	95		1 708	0,20	-1 613	-94,44
61800000 - DIVERS	750	0,01	1 382	0,16	-632	-45,73
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	4 531	0,04	5 103	0,61	-572	-11,21
61830000 - DOCUMENTATION TECHNI	3 869	0,03	3 729	0,44	141	3,77
62260000 - HONORAIRES	479 795	4,00	1 258 643	149,81	-778 848	-61,88
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CON	218 107	1,82	20 375	2,43	197 732	970,44
62280000 - RÉMUN. & HONORAIRES DI			125	0,01	-125	-100,00
62300000 - PUBLICITE			990	0,12	-990	-100,00
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	236		3 608	0,43	-3 372	-93,45
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	5 660	0,05	3 112	0,37	2 548	81,87
62380000 - DIVERS, DONLS, POURBOIR	300		5 100	0,61	-4 800	-94,12
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENT	11 528	0,10	14 011	1,67	-2 484	-17,72

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
62520000 - INDEMNITES KMS	27 957	0,23	3 902	0,46	24 054	616,41
62560000 - MISSIONS	606	0,01	5 014	0,60	-4 408	-87,92
62570000 - RECEPTIONS	12 045	0,10	15 434	1,84	-3 390	-21,96
62600000 - FRAIS POSTAUX ET DE TEL	987	0,01	1 266	0,15	-279	-22,03
62600100 - CHRONOPOST	71		41		30	74,07
62600200 - COURRIER	698	0,01	4 374	0,52	-3 676	-84,04
62610000 - TÉLÉPHONE	9 705	0,08	13 396	1,59	-3 691	-27,55
62780000 - AUTRES FRAIS ET COMMIS	44 245	0,37	82 856	9,86	-38 611	-46,60
62800000 - DIVERS	4 921	0,04	4 300	0,51	621	14,45
	4 438 240	36,97	3 901 991	464,42	536 249	13,74
Total	4 438 240	36,97	4 016 300	478,03	421 940	10,51
MARGE SUR M/SES & MAT	5 680 918	47,33	-1 151 801	-137,09	6 832 719	-593,22
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.						
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	23 816	0,20	8 645	1,03	15 171	175,50
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	3 433	0,03	5 071	0,60	-1 638	-32,31
63130000 - FORMATION PROFESSION	3 078	0,03	4 520	0,54	-1 441	-31,89
63350000 - TAXE D'APPRENTISSAGE LI	373		386	0,05	-13	-3,33
63511000 - CET	23 305	0,19	6 691	0,80	16 614	248,30
63512000 - TAXES FONCIERES	25 021	0,21	29 736	3,54	-4 714	-15,85
63513000 - AUTRES IMPÔTS LOCAUX			258	0,03	-258	-100,00
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULE	1 241	0,01	3 534	0,42	-2 293	-64,88
63520000 - TVA NON RÉCUPÉRABLES	482		1 417	0,17	-934	-65,96
63580000 - AUTRES DROITS	50				50	
63780000 - TAXES DIVERSES			10		-10	-100,00
	80 799	0,67	60 267	7,17	20 533	34,07
Salaires et Traitements						
64110000 - SALAIRES	376 593	3,14	482 511	57,43	-105 918	-21,95
64120000 - CONGES PAYES	-46 114	-0,38	-54 145	-6,44	8 031	-14,83
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	167 621	1,40	244 584	29,11	-76 964	-31,47
64140000 - INDEMNITES ET AVANTAG	25 387	0,21	53 624	6,38	-28 237	-52,66
64185000 - PROV PRIME PARTICIPATI			-128 535	-15,30	128 535	-100,00
	523 487	4,36	598 040	71,18	-74 553	-12,47
Charges sociales						
64510000 - COTISATION A L'URSSAF	128 524	1,07	177 640	21,14	-49 116	-27,65
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUE	13 498	0,11	22 082	2,63	-8 584	-38,87
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSE	41 140	0,34	81 788	9,73	-40 648	-49,70
64540000 - COTISATIONS AUX ASSEDI	3 763	0,03	9 101	1,08	-5 339	-58,66
64560000 - CAISSE CONGES PAYES	74 411	0,62	111 248	13,24	-36 837	-33,11
64580000 - PROBTP	5 925	0,05	7 502	0,89	-1 576	-21,01
64581000 - AXA	29 118	0,24	50 926	6,06	-21 809	-42,82
64585000 - PROV CHG/PRIME PART			-89 975	-10,71	89 975	-100,00
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PH	322		376	0,04	-54	-14,28
64800000 - AUTRES CHARGES DE PER	3 197	0,03			3 197	
	299 898	2,50	370 688	44,12	-70 790	-19,10
Amortissements et provisions						
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB CORP	14 059	0,12	15 010	1,79	-950	-6,33
68173000 - DOT PROV DEPRECIATION	706 598	5,89			706 598	
	720 657	6,00	15 010	1,79	705 648	NS

Compte de résultat détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	27 514	0,23	3 746	0,45	23 768	634,49
	27 514	0,23	3 746	0,45	23 768	634,49
Total	1 652 355	13,77	1 047 750	124,71	604 605	57,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 028 562	33,56	-2 199 552	-261,80	6 228 114	-283,15
Produits financiers						
76110000 - REVENUS DES TITRES DE	866 217	7,22	203 727	24,25	662 490	325,18
76210000 - REVENUS DES TITRES IMM	311 029	2,59	528 963	62,96	-217 935	-41,20
76400000 - REVENUS DE VELEURS MO	71 926	0,60	44 923	5,35	27 003	60,11
	1 249 172	10,41	777 613	92,55	471 558	60,64
Charges financières						
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS	50 931	0,42			50 931	
66160000 - INT BANC /OP DE FINANCE	22 500	0,19			22 500	
	73 431	0,61			73 431	
Résultat financier	1 175 741	9,79	777 613	92,55	398 127	51,20
Opérations en commun						
65510000 - QUOTE-PART DE BENEFIC	-35 844	-0,30	-51 598	-6,14	15 755	-30,53
75500000 - QUOTE PART DES RESULT	25 377	0,21	382 625	45,54	-357 248	-93,37
	-10 467	-0,09	331 027	39,40	-341 494	-103,16
RESULTAT COURANT	5 193 836	43,27	-1 090 911	-129,84	6 284 748	-576,10
Produits exceptionnels						
77560000 - PDT CESS IMMO FINANCIE	67 534	0,56	10 860 305	NS	-10 792 771	-99,38
78750000 - REPRIS.S/PROV.RISQUES	120 000	1,00	115 000	13,69	5 000	4,35
	187 534	1,56	10 975 305	NS	-10 787 771	-98,29
Charges exceptionnelles						
67120000 - PENALITES ET AMENDES	790	0,01	4 050	0,48	-3 260	-80,49
67560000 - VNC IMMOBILISATION FINA	17 976	0,15	5 023 410	597,90	-5 005 434	-99,64
68712000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMM			486	0,06	-486	-100,00
	18 766	0,16	5 027 946	598,44	-5 009 180	-99,63
Résultat exceptionnel	168 768	1,41	5 947 359	707,87	-5 778 592	-97,16
Impôts sur les bénéfices						
69810000 - INTÉGRATION FISCALE - C	1 142 349	9,52	1 172 440	139,55	-30 091	-2,57
	1 142 349	9,52	1 172 440	139,55	-30 091	-2,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 220 255	35,16	3 684 008	438,48	536 247	14,56

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT relatifs à l'exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les comptes annuels ci-joints, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	23 005 736
Chiffre d'affaires	12 003 795
Résultat net comptable (Bénéfice)	4 220 255

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à LILLE
Le 07/05/2025

HERVE PANNECOUCKE
EXPERT - COMPTABLE

COMPTES ANNUELS **2024**

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Règles et méthodes comptables	x		
- Faits caractéristiques		x	
- Actif immobilisé	x		
- Détail des immobilisations	x		
- Frais d'établissement		x	
- Frais de recherche et de développement		x	
- Fonds commercial		x	
- Intérêts immobilisés		x	
- Immobilisations en cours de production		x	
- Approche par composant		x	
- Estimation des titres immobilisés de l'activité de portefeuille		x	
- Liste des filiales	x		
- Détail des amortissements		x	
- Tests de dépréciation des immobilisations		x	
- Informations sur les stocks	x		
- Etat des échéances des créances	x		
- Produits à recevoir	(Détail)		
- Informations sur la créance résultant du report en arrière des déficits		x	
- Dépréciation des immobilisations		x	
- Dépréciation des stocks		x	
- Dépréciation des créances		x	
- Dépréciation des valeurs mobilières		x	
- Intérêts sur éléments de l'actif circulant		x	
- Composition du capital social	x		
- Parts bénéficiaires		x	
- Obligations convertibles échangeables		x	
- Tableau d'affectation du résultat de l'exercice précédent	x		
- Tableau de variation des capitaux propres	x		
- Provisions réglementées		x	
- Provisions pour risques et charges	x		
- Etat des échéances des dettes	x		
- Dettes garanties par des sûretés réelles		x	
- Charges à payer	(Détail)		
- Passifs sans évaluation fiable		x	
- Primes de remboursement d'emprunts		x	
- Ecart de conversion sur créances et dettes		x	
- Clause de réserve de propriété		x	
- Dettes et créances représentées par des effets de commerce		x	
- Différences d'évaluation sur éléments fongibles		x	
- Actions propres		x	
- Règlement des difficultés des entreprises		x	
- Charges constatées d'avance	(Détail)		
- Produits constatés d'avance	(Détail)		

Synthèse de l'annexe

	Applicable	Non applicable	Non significatif
- Ventilation du chiffre d'affaires net	x		
- Contrats à long terme		x	
- Frais accessoires d'achat		x	
- Informations sur les honoraires des commissaires aux comptes		x	
- Eléments imputables à un autre exercice		x	
- Opérations faites en commun		x	
- Résultat financier	x		
- Transferts de charges d'exploitation et financières	x		
- Transactions avec des parties liées		x	
- Eléments exceptionnels imputables à un autre exercice		x	
- Eléments exceptionnels	x		
- Transferts de charges exceptionnelles		x	
- Base de l'impôt sur les sociétés	x		
- Impact des évaluations fiscales dérogatoires	x		
- Ventilation de l'impôt sur les bénéfices	x		
- Incidence des modifications votées entre la date de clôture et la date d'arrêté des comptes		x	
- Accroissements et allègements de la dette future d'impôt		x	
- Intégration fiscale : Identité de la société tête de groupe	x		
- Evénements postérieurs à la clôture		x	
- Informations sur transactions effectuées sur les marchés de produits dérivés		x	
- Effectifs	x		
- Compte Personnel de Formation (C.P.F)		x	
- Avances et crédits alloués aux dirigeants sociaux		x	
- Rémunération globale et par catégorie de dirigeants		x	
- Identité de la société mère consolidant les comptes de la société		x	
- Engagements financiers donnés		x	
- Autres opérations non inscrites au bilan		x	
- Engagements financiers reçus		x	
- Crédit-bail		x	
- Engagement de retraite	x		
- CICE		x	
- Aspects environnementaux		x	
- Tableau des cinq derniers exercices		x	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 23 005 736 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 220 255 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières, hors titres de participations, comprennent les créances rattachées à des participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La quote-part de résultat auprès des sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnée dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En-cours de production de bien :

Les en-cours de productions de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- L'acquisition des terrains,
- Les travaux d'aménagement et de construction,
- Les études d'urbanisme,
- Les études préalables qui sont stockées si la réalisation est probable,
- Les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Les frais commerciaux affectables,
- Les frais de vente aux investisseurs,
- Les frais financiers affectés aux opérations

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance (PCA) à compter de la signature du contrat jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de

Règles et méthodes comptables

sous-traitance puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,

-A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de stocks

Créances clients et autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances sur les filiales. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes provisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,77 %
- Taux de charges sociales : 50 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : TH 00-02
- Convention collective applicable : Bâtiment

Le montant de cet engagement est estimé à 253 KE.

Règles et méthodes comptables

L'engagement retraite est externalisé, un compte a été ouvert auprès du CIC présentant un solde au 31/12/2024 de 190 K€.

Prise en compte des opérations faites en commun

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

-Résultats des SNC clôturant au 31/12 : ces sociétés disposent dans leurs statuts d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

Montants global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration

Cette information est non fournie car elle permettrait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

Engagement hors bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

Honoraires

Le montant des honoraires 2024 de commissariat aux comptes s'élève à 23 830€ HT pour le cabinet PKF ARSILON.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 049			4 049
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 642			52 642
- Matériel de transport	8 211			8 211
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 143	1 923		137 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	200 046	1 923		201 969
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 250	614 323	397 496	695 077
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 316		3 105	210
Immobilisations financières	481 566	614 323	400 602	695 287
ACTIF IMMOBILISE	711 600	616 246	400 602	927 244

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 923	614 323	616 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 923	614 323	616 246
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			382 625	382 625
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 976	17 976
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			400 602	400 602

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL HURBAN OUEST 59910 BONDUES	10 000	912 239	80,00	357
SNC ZAC MARMOUTIER 59910 BONDUES	1 000	14 124	99,00	14 124
SNC PONTOILE 59910 BONDUES	1 000	-1 160	63,00	-1 160
SNC PUSEY 59910 BONDUES	1 000	-27 396	99,00	-27 396
SAS LE PARC DES VERGERS 59910 BONDUES	600	1 908 878	99,00	1 058 002
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
PERSAN 2 75009 PARIS	100 000	-2 856 202	49,90	-2 581 700
SC AGORA INVEST 80000 AMIENS	6 000 000	-1 613 122	10,00	-1 548 860
SAS PERSAN 75009 PARIS	100 000	-4 306 391	20,00	-564 190

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)					866 217
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 061	210		3 271
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 146	3 988		29 134
- Matériel de transport	3 476	1 642		5 118
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 126	8 218		121 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 809	14 059		158 868
ACTIF IMMOBILISE	174 797	14 059		188 856

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 436 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 983		13 983
Prêts			
Autres	210		210
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 078 393	5 078 393	
Autres	9 319 194	9 319 194	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 695	24 695	
Total	14 436 475	14 422 282	14 193
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	49 940
Total	49 940

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 684 008
Prélèvements sur les réserves	215 992
Total des origines	3 900 000
Affectations aux réserves	
Distributions	3 900 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 900 000

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves générales	12 354 902	-215 992		215 992	12 138 911
Résultat de l'exercice	3 684 008	-3 684 008	4 220 255	3 684 008	4 220 255
Dividendes		3 900 000			
Total Capitaux Propres	16 203 911		4 220 255	3 900 000	16 524 166

Provisions

Tableau des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	193 000		120 000	73 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	193 000		120 000	73 000

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	1 053 636	706 598		1 760 234
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	2 605			2 605
Dépréciations Total III	1 056 241	706 598		1 762 839
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 249 241	706 598	120 000	1 835 839
Dotations et reprises d'exploitation		706 598		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			120 000	
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Dettes

Notes sur le bilan

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 408 570 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 853	27 853		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 780	279 780		
Dettes fiscales et sociales	1 110 053	1 110 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 119 187	2 119 187		
Produits constatés d'avance	2 871 697	2 871 697		
Total	6 408 570	6 408 570		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	275 971			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	211 621
PERSONNEL NDF	2 254
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	760
TAXE APPRENTISSAGE	373
FORMATION PROFESSIONNELLE	800
AUTRES CHARGES À PAYER	17 577
Total	233 385

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	24 695		
Total	24 695		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	2 871 697		
Total	2 871 697		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 183 571		8 183 571
Ventes de produits intermédiaires	29 392		29 392
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 790 000		3 790 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	833		833
TOTAL	12 003 795		12 003 795

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	866 217	203 727
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	311 029	528 963
Autres intérêts et produits assimilés	71 926	44 923
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 249 172	777 613
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 431	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	73 431	
Résultat financier	1 175 741	777 613

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	17 387	
	17 387	
Total	17 387	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	790	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 976	
Produits des cessions d'éléments d'actif		67 534
Provisions pour risques et charges		120 000
TOTAL	18 766	187 534

Résultat et impôts sur les bénéfices

Notes sur le compte de résultat

Montant	
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	4 520 918
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

Montant	
Résultat de l'exercice après impôts	4 220 255
+ Impôts sur les bénéfices	1 142 349
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	5 362 604
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	5 362 604

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 193 836	1 142 349	4 051 487
+ Résultat exceptionnel	168 768		168 768
- Participations des salariés			
- Crédits d'impôt			
Résultat comptable	5 362 604	1 142 349	4 220 255

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HURBAN FINANCE, 494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 142 349 euros

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	5
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Total	6

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Dossier de gestion

Soldes intermédiaires

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises						
Coût d'achats marchandises vendues						
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	12 003 795,42	100,00	840 177,63	100,00	11 163 617,79	NS
Production stockée	-2 115 023,68	-17,62	1 983 490,11	236,08	-4 098 513,79	-206,63
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance	3 377 827,27	28,14	2 251 376,94	267,96	1 126 450,33	50,03
MARGE DE PRODUCTION	6 510 944,47	54,24	572 290,80	68,12	5 938 653,67	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	12 003 795,42	100,00	840 177,63	100,00	11 163 617,79	NS
MARGE BRUTE GLOBALE	6 510 944,47	54,24	572 290,80	68,12	5 938 653,67	NS
Autres achats et charges externes	1 060 412,70	8,83	1 764 923,49	210,07	-704 510,79	-39,92
VALEUR AJOUTEE	5 450 531,77	45,41	-1 192 632,69	-141,95	6 643 164,46	-557,02
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	80 799,48	0,67	60 266,79	7,17	20 532,69	34,07
Charges de personnel	823 384,55	6,86	968 728,01	115,30	-145 343,46	-15,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 546 347,74	37,87	-2 221 627,49	-264,42	6 767 975,23	-304,64
Reprises s/ charges et Transferts	17 386,56	0,14	40 546,05	4,83	-23 159,49	-57,12
Autres produits	212 999,19	1,77	285,21	0,03	212 713,98	NS
Dot. amortissements et provisions	720 657,35	6,00	15 009,52	1,79	705 647,83	NS
Autres charges	27 513,65	0,23	3 745,95	0,45	23 767,70	634,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 028 562,49	33,56	-2 199 551,70	-261,80	6 228 114,19	-283,15
Quote part résultat en commun	-10 466,83	-0,09	331 027,00	39,40	-341 493,83	-103,16
Produits financiers	1 249 171,82	10,41	777 613,44	92,55	471 558,38	60,64
Charges financières	73 431,15	0,61			73 431,15	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 193 836,33	43,27	-1 090 911,26	-129,84	6 284 747,59	-576,10
Produits exceptionnels	187 534,20	1,56	10 975 305,42	NS	-10 787 771,22	-98,29
Charges exceptionnelles	18 766,41	0,16	5 027 945,94	598,44	-5 009 179,53	-99,63
Résultat exceptionnel	168 767,79	1,41	5 947 359,48	707,87	-5 778 591,69	-97,16
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 142 349,00	9,52	1 172 440,00	139,55	-30 091,00	-2,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 220 255,12	35,16	3 684 008,22	438,48	536 246,90	14,56

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue						
70100000 - VENTE DE TERRAIN AVEC	8 183 570,59	68,17	550 001,00	65,46	7 633 569,59	NS
70200000 - TRAVAUX SUPPLEMENTAI	29 391,50	0,24			29 391,50	
70600000 - PRESTATIONS DE SERVICE	25 000,00	0,21	100 887,87	12,01	-75 887,87	-75,22
70605000 - VENTE DE PRESTATION	30 000,00	0,25			30 000,00	
70620000 - HONORAIRES TVA	3 735 000,00	31,12	3 500,00	0,42	3 731 500,00	NS
70661000 - HONO DE AMO			160 000,00	19,04	-160 000,00	-100,00
70800000 - PRODUITS DES ACTIVITÉS			1 051,00	0,13	-1 051,00	-100,00
70830000 - REFACTURATIONS	833,33	0,01	24 737,76	2,94	-23 904,43	-96,63
	12 003 795,42	100,00	840 177,63	100,00	11 163 617,79	NS
Production stockée						
71300000 - VARIATION DES STOCKS	-2 115 023,68	-17,62	1 983 490,11	236,08	-4 098 513,79	-206,63
	-2 115 023,68	-17,62	1 983 490,11	236,08	-4 098 513,79	-206,63
Cie de matières et sous-traitance						
60110500 - TLE ARCHEO EGOUT			114 309,00	13,61	-114 309,00	-100,00
60520000 - FRAIS BRANCHEMENT	24 666,97	0,21	86 748,78	10,33	-62 081,81	-71,57
60540000 - TRAVAUX V.R.D.	1 205 023,51	10,04	671 465,80	79,92	533 557,71	79,46
60550000 - TRAVAUX	2 148 136,79	17,90	1 378 853,36	164,11	769 283,43	55,79
	3 377 827,27	28,14	2 251 376,94	267,96	1 126 450,33	50,03
MARGE DE PRODUCTION	6 510 944,47	54,24	572 290,80	68,12	5 938 653,67	NS
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	12 003 795,42	100,00	840 177,63	100,00	11 163 617,79	NS
MARGE BRUTE GLOBALE	6 510 944,47	54,24	572 290,80	68,12	5 938 653,67	NS
Autres achats et charges externes						
60610000 - FOURNITURES NON STOC	10 762,48	0,09	12 805,94	1,52	-2 043,46	-15,96
60630000 - PETIT EQUIPEMENT	431,88		3 660,51	0,44	-3 228,63	-88,20
60640000 - FOURNITURES ADMINISTR	1 434,87	0,01	4 136,92	0,49	-2 702,05	-65,32
60680000 - AUTRES MATIERS ET FOU	6 005,52	0,05	13 120,51	1,56	-7 114,99	-54,23
61300000 - LOCATION	37 375,44	0,31	77 204,37	9,19	-39 828,93	-51,59
61320000 - LOCATION IMMOBILIERE	80 902,96	0,67	58 625,34	6,98	22 277,62	38,00
61350000 - LOCATION MOBILIERE	954,93	0,01	631,83	0,08	323,10	51,14
61400000 - CHARGES LOCATIVES	8 302,70	0,07	9 547,02	1,14	-1 244,32	-13,03
61500000 - ENTRETIEN ET REPARATIO	1 871,09	0,02	7 245,97	0,86	-5 374,88	-74,18
61520000 - TRAVAUX SUR BIEN IMMOB	16 178,13	0,13	23 818,53	2,83	-7 640,40	-32,08
61560000 - MAINTENANCE	23 878,03	0,20	35 138,18	4,18	-11 260,15	-32,05
61600000 - PRIMES D'ASSURANCES	46 210,13	0,38	70 520,80	8,39	-24 310,67	-34,47
61610000 - ASSURANCES MULTIRISQU	95,00		1 707,64	0,20	-1 612,64	-94,44
61800000 - DIVERS	749,80	0,01	1 381,50	0,16	-631,70	-45,73
61810000 - DOCUMENTATION GENERA	4 531,05	0,04	5 103,07	0,61	-572,02	-11,21
61830000 - DOCUMENTATION TECHNI	3 869,00	0,03	3 728,50	0,44	140,50	3,77
62260000 - HONORAIRES	479 794,95	4,00	1 258 642,66	149,81	-778 847,71	-61,88
62270000 - FRAIS D'ACTES ET DE CON	218 107,05	1,82	20 375,37	2,43	197 731,68	970,44
62280000 - RÉMUN. & HONORAIRES DI			125,00	0,01	-125,00	-100,00
62300000 - PUBLICITE			990,00	0,12	-990,00	-100,00
62310000 - ANNONCES ET INSERTION	236,46		3 608,02	0,43	-3 371,56	-93,45
62340000 - CADEAUX A LA CLIENTELE	5 660,21	0,05	3 112,24	0,37	2 547,97	81,87
62380000 - DIVERS, DONLS, POURBOIR	300,00		5 100,00	0,61	-4 800,00	-94,12

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
62510000 - VOYAGES ET DEPLACEMENTS	11 527,94	0,10	14 011,46	1,67	-2 483,52	-17,72
62520000 - INDEMNITES KMS	27 956,55	0,23	3 902,30	0,46	24 054,25	616,41
62560000 - MISSIONS	605,82	0,01	5 013,66	0,60	-4 407,84	-87,92
62570000 - RECEPTIONS	12 044,76	0,10	15 434,28	1,84	-3 389,52	-21,96
62600000 - FRAIS POSTAUX ET DE TEL	987,07	0,01	1 266,04	0,15	-278,97	-22,03
62600100 - CHRONOPOST	70,50		40,50		30,00	74,07
62600200 - COURRIER	698,07	0,01	4 374,31	0,52	-3 676,24	-84,04
62610000 - TÉLÉPHONE	9 704,92	0,08	13 395,73	1,59	-3 690,81	-27,55
62780000 - AUTRES FRAIS ET COMMIS	44 244,71	0,37	82 855,77	9,86	-38 611,06	-46,60
62800000 - DIVERS	4 920,68	0,04	4 299,52	0,51	621,16	14,45
	1 060 412,70	8,83	1 764 923,49	210,07	-704 510,79	-39,92
VALEUR AJOUTEE	5 450 531,77	45,41	-1 192 632,69	-141,95	6 643 164,46	-557,02
Impôts, taxes et verst assimilés						
63110000 - TAXE SUR LES SALAIRES	23 816,12	0,20	8 644,63	1,03	15 171,49	175,50
63120000 - TAXE D'APPRENTISSAGE	3 433,09	0,03	5 071,48	0,60	-1 638,39	-32,31
63130000 - FORMATION PROFESSION	3 078,22	0,03	4 519,60	0,54	-1 441,38	-31,89
63350000 - TAXE D'APPRENTISSAGE LI	372,71		385,54	0,05	-12,83	-3,33
63511000 - CET	23 305,00	0,19	6 691,00	0,80	16 614,00	248,30
63512000 - TAXES FONCIERES	25 021,11	0,21	29 735,50	3,54	-4 714,39	-15,85
63513000 - AUTRES IMPÔTS LOCAUX			258,00	0,03	-258,00	-100,00
63514000 - TAXES SUR LES VEHICULE	1 241,00	0,01	3 534,00	0,42	-2 293,00	-64,88
63520000 - TVA NON RÉCUPÉRABLES	482,23		1 416,68	0,17	-934,45	-65,96
63580000 - AUTRES DROITS	50,00				50,00	
63780000 - TAXES DIVERSES			10,36		-10,36	-100,00
	80 799,48	0,67	60 266,79	7,17	20 532,69	34,07
Charges de personnel						
64110000 - SALAIRES	376 593,18	3,14	482 511,12	57,43	-105 917,94	-21,95
64120000 - CONGES PAYES	-46 113,78	-0,38	-54 144,82	-6,44	8 031,04	-14,83
64130000 - PRIMES ET GRATIFICATION	167 620,61	1,40	244 584,43	29,11	-76 963,82	-31,47
64140000 - INDEMNITES ET AVANTAG	25 386,56	0,21	53 623,86	6,38	-28 237,30	-52,66
64185000 - PROV PRIME PARTICIPATI			-128 535,00	-15,30	128 535,00	-100,00
64510000 - COTISATION A L'URSSAF	128 523,94	1,07	177 640,37	21,14	-49 116,43	-27,65
64520000 - COTISATIONS AUX MUTUE	13 497,83	0,11	22 081,95	2,63	-8 584,12	-38,87
64530000 - COTISATIONS AUX CAISSE	41 140,36	0,34	81 788,07	9,73	-40 647,71	-49,70
64540000 - COTISATIONS AUX ASSEDI	3 762,83	0,03	9 101,34	1,08	-5 338,51	-58,66
64560000 - CAISSE CONGES PAYES	74 410,53	0,62	111 247,68	13,24	-36 837,15	-33,11
64580000 - PROBTP	5 925,34	0,05	7 501,65	0,89	-1 576,31	-21,01
64581000 - AXA	29 117,50	0,24	50 926,27	6,06	-21 808,77	-42,82
64585000 - PROV CHG/PRIME PART			-89 975,00	-10,71	89 975,00	-100,00
64750000 - MEDECINE DU TRAVAIL, PH	322,40		376,09	0,04	-53,69	-14,28
64800000 - AUTRES CHARGES DE PER	3 197,25	0,03			3 197,25	
	823 384,55	6,86	968 728,01	115,30	-145 343,46	-15,00
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	4 546 347,74	37,87	-2 221 627,49	-264,42	6 767 975,23	-304,64
Reprises s/ charges et Transferts						
79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	17 386,56	0,14	40 546,05	4,83	-23 159,49	-57,12
	17 386,56	0,14	40 546,05	4,83	-23 159,49	-57,12
Autres produits						
75800000 - PRODUITS DIVERS DE GES	212 999,19	1,77	285,21	0,03	212 713,98	NS

Soldes intermédiaires Détaillé

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
	212 999,19	1,77	285,21	0,03	212 713,98	NS
Dot. amortissements et provisions						
68112000 - DOT. AMORT. IMMOB CORP	14 059,10	0,12	15 009,52	1,79	-950,42	-6,33
68173000 - DOT PROV DEPRECIATION	706 598,25	5,89			706 598,25	
	720 657,35	6,00	15 009,52	1,79	705 647,83	NS
Autres charges						
65800000 - CHARGES DIVERSES DE G	27 513,65	0,23	3 745,95	0,45	23 767,70	634,49
	27 513,65	0,23	3 745,95	0,45	23 767,70	634,49
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 028 562,49	33,56	-2 199 551,70	-261,80	6 228 114,19	-283,15
Quote part résultat en commun						
65510000 - QUOTE-PART DE BENEFIC	-35 843,80	-0,30	-51 598,32	-6,14	15 754,52	-30,53
75500000 - QUOTE PART DES RESULT	25 376,97	0,21	382 625,32	45,54	-357 248,35	-93,37
	-10 466,83	-0,09	331 027,00	39,40	-341 493,83	-103,16
Produits financiers						
76110000 - REVENUS DES TITRES DE	866 217,43	7,22	203 727,49	24,25	662 489,94	325,18
76210000 - REVENUS DES TITRES IMM	311 028,65	2,59	528 963,21	62,96	-217 934,56	-41,20
76400000 - REVENUS DE VELEURS MO	71 925,74	0,60	44 922,74	5,35	27 003,00	60,11
	1 249 171,82	10,41	777 613,44	92,55	471 558,38	60,64
Charges financières						
66110000 - INTERETS DES EMPRUNTS	50 931,15	0,42			50 931,15	
66160000 - INT BANC /OP DE FINANCE	22 500,00	0,19			22 500,00	
	73 431,15	0,61			73 431,15	
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	5 193 836,33	43,27	-1 090 911,26	-129,84	6 284 747,59	-576,10
Produits exceptionnels						
77560000 - PDT CESS IMMO FINANCIE	67 534,20	0,56	10 860 305,42	NS	-10 792 771,22	-99,38
78750000 - REPRIS.S/PROV.RISQUES	120 000,00	1,00	115 000,00	13,69	5 000,00	4,35
	187 534,20	1,56	10 975 305,42	NS	-10 787 771,22	-98,29
Charges exceptionnelles						
67120000 - PENALITES ET AMENDES	790,00	0,01	4 050,00	0,48	-3 260,00	-80,49
67560000 - VNC IMMOBILISATION FINA	17 976,41	0,15	5 023 410,00	597,90	-5 005 433,59	-99,64
68712000 - DOT. AMORT. EXCE S/IMM			485,94	0,06	-485,94	-100,00
	18 766,41	0,16	5 027 945,94	598,44	-5 009 179,53	-99,63
Résultat exceptionnel	168 767,79	1,41	5 947 359,48	707,87	-5 778 591,69	-97,16
Impôts sur les bénéfices						
69810000 - INTÉGRATION FISCALE - C	1 142 349,00	9,52	1 172 440,00	139,55	-30 091,00	-2,57
	1 142 349,00	9,52	1 172 440,00	139,55	-30 091,00	-2,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 220 255,12	35,16	3 684 008,22	438,48	536 246,90	14,56

Exercice ouvert le 01/01/2024		et clos le 31/12/2024		Régime simplifié d'imposition		
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal		X
Si PME innovantes, cocher la case						
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case						
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE						
Désignation de la société:				Adresse du siège social :		
SAS HURBAN DEVELOPPEMENT						
SIRET		3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2				
Adresse du principal établissement:				Ancienne adresse en cas de changement:		
494 avenue DU GENERAL DE GAULLE						
59910 BONDUES						
REGIME FISCAL DES GROUPES						
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante				01/01/2020		
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:						
SAS HURBAN FINANCE						
494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES						
SIRET		4 8 5 2 0 6 4 4 5 0 0 0 2 8				
B ACTIVITE						
Activités exercées Promotion immobilière d'autres bâtiments				Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		4 520 918		Déficit
		Bénéfice imposable à 15 %		0		0
2 Plus-values						
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %		
				PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées art. 238quindecies
				44 503		
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations						
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies				Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W						
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt						
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.						
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)						
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%						
F COMPTABILITE INFORMATISEE						
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité						
Nom et coordonnées ECF						
- du prestataire :						
- du comptable : SARL FEAC						
1 square Rameau 59000 LILLE Tél : 03 28 38 06 60						
- du conseil :						
Tél :						
- du CGA ou du viseur conventionné :						
Tél :						
- N° d'agrément :						

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2025

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	3	900 000	Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions				(e)		
autres que celles visées en (a),				(f)		
(b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)	3 900 000	
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		3 900 000

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice		
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice		

Cegid Group

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT du 01/01/2024
Adresse 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES au 31/12/2024

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice **1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	MONSIEUR DELAoustRE JEAN FRANCOIS DIRECTEUR COMMERCIAL				733, BOIS D'ACHELLES 59910 BONDUES			
2	MONSIEUR ADOU PIERRE				179, BLD DE LA LIBERTE 59800 LILLE			
3	MONSIEUR SIROT OLIVIER MONTEUR OPERATION				92, DREVE PITTORESQUE 1640 RHODE SAINT GENESE			
4	MONSIEUR SAVOYE JULIEN MONTEUR OPERATION				710, BOIS D'ACHELLES 59910 BONDUES			
5	MONSIEUR BORREL GREGORY COMPTABLE				8, RUE NORBERT SEGARD 59510 HEM			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	96 010			96 010				96 010
2	130 530			130 530				130 530
3	94 332			94 332				94 332
4	107 857			107 857				107 857
5	44 778			44 778				44 778
6								
7								
8								
9								
10								
**	473 509			473 509				473 509

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	5 660
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	12 044
Total	17 704

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2024.. (total col. 9 + total col. 10) 10	491 214	– de l'exercice 2024.. 10	4 520 918
– de l'exercice précédent 10	608 233	– de l'exercice précédent 10	4 689 759
Nom et qualité du signataire Monsieur DELAoustRE JEAN FRANCOIS PRESIDENT		À BONDUES , le 19/04/2025 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois*		12		
Adresse de l'entreprise		494 avenue DU GENERAL DE GAULLE 59910 BONDUES		Durée de l'exercice précédent*		12		
Numéro SIRET*		38150981900052		Néant		*		
				Exercice N clos le,		31/12/2024		
				Brut		Amortissements, provisions		
				1		2		
						Net		
						3		
Capital souscrit non appelé		(I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
		Frais de développement *	CX		CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	29 988	AG	29 988		
		Fonds commercial (1)	AH		AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
		Avances et acomptes sur immobilisa-tions incorporelles	AL		AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
		Constructions	AP		AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	4 048	AS	3 271		777
		Autres immobilisations corporelles	AT	197 919	AU	155 597		42 322
		Immobilisations en cours	AV		AW			
		Avances et acomptes	AX		AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
		Autres participations	CU	681 094	CV			681 094
		Créances rattachées à des participations	BB	13 983	BC			13 983
		Autres titres immobilisés	BD		BE			
		Prêts	BF		BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	210	BI			210
TOTAL (II)		BJ	927 243	BK	188 856		738 387	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN	2 445 728	BO	1 760 234		685 494
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT		BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	12 969	BW			12 969
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	5 078 392	BY			5 078 392
		Autres créances (3)	BZ	9 319 194	CA	2 605		9 316 589
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	1 000 000	CE			1 000 000
Disponibilités		CF	6 149 208	CG			6 149 208	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*		CH	24 694	CI		24 694	
	TOTAL (III)		CJ	24 030 187	CK	1 762 839	22 267 347	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	24 957 430	1A	1 951 695		23 005 735
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		(3) Part à plus d'un an		CR		
CP								
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise			SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *	
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 150 000)			DA	150 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	15 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	12 138 910	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	4 220 255	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	16 524 165	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	73 000	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	73 000	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	2 142 926	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	279 779	
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 110 052	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	4 113	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	2 871 697	
TOTAL (IV)			EC	6 408 569		
Ecart de conversion passif*			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	23 005 735		
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	6 408 569
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT							Néant ☐ *		
				Exercice N					
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *		FD	8 212 962	FE		FF	8 212 962	
			FG	3 790 833	FH		FI	3 790 833	
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	12 003 795	FK		FL	12 003 795	
	Production stockée*						FM	(2 115 023)	
	Production immobilisée*						FN		
	Subventions d'exploitation						FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	17 386	
	Autres produits (1) (11)						FQ	212 999	
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	10 119 157	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	4 438 239	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	80 799	
	Salaires et traitements*						FY	523 486	
	Charges sociales (10)						FZ	299 897	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*						GA	14 059
								GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	706 598
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	27 513	
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	6 090 595		
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	4 028 562		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	25 376	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	35 843	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	866 217	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	311 028	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	71 925	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO		
			Total des produits financiers (V)				GP	1 249 171	
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	73 431	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
			Total des charges financières (VI)				GU	73 431	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 175 740		
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	5 193 836		

Désignation de l'entreprise										SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB	67 534		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	120 000		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	187 534		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	790		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	17 976		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	18 766		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	168 767	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ			
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	1 142 349		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	11 581 240			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	7 360 985			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	4 220 255	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO		
	(2)	Dont { produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HY		
	(3)	Dont { - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier										IG		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										HP		
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										HQ		
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										1H		
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										1J		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										1K		
	(6ter)	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										HX		
	(9)	Dont transferts de charges										RC		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										RD		
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5										A1	17 386	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A2		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A3		
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :		facultatives	A6			obligatoires	A9			A4		
				Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	A8					
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)										HS		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N		
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales										790			
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés										17 976				
Produits des cessions d'éléments d'actif												67 534		
Provisions pour risques et charges												120 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT													Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS					Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations							
									Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence			Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I					CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II					KD	29 988		KE			KF				
CORPORELLES	Terrains					KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ			KK			KL				
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM			KN			KO				
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *			Dont Composants	M2		KP			KQ					
		Installations techniques, matériel et outillage industriels			Dont Composants	M3		KS	4 048		KT					
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	52 642		KW			KX				
		Matériel de transport*				KY	8 211		KZ			LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	135 143		LC			LD	1 922			
		Emballages récupérables et divers *				LE			LF			LG				
	Immobilisations corporelles en cours					LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes					LK			LL			LM				
	TOTAL III					LN	200 046		LO			LP	1 922			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G			8M			8T			
		Autres participations					8U	478 250		8V			8W	614 323		
		Autres titres immobilisés					1P			1R			1S			
Prêts et autres immobilisations financières					1T	3 315		1U			1V					
TOTAL IV					1Q	481 566		1R			1S	614 323				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	711 600		0H			0J	616 245				
CADRE B		IMMOBILISATIONS			Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
					par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I			IN	1		C0	2		D0	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II			IO			LV			LW	29 988		1X			
CORPORELLES	Terrains			IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui		IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT			MJ			MK	4 048		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers			IU			MM			MN	52 642		MO		
		Matériel de transport			IV			MP			MQ	8 211		MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW			MS			MT	137 065		MU		
		Emballages récupérables et divers *			IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours			MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes			NC			ND			NE			NF			
	TOTAL III			IY			NG			NH	201 968		NI			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ			0U			M7			0W			
	Autres participations			I0	382 625		0X	14 871		0Y	695 077		0Z			
	Autres titres immobilisés			I1			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2			2E	3 105		2F	210		2G			
	TOTAL IV			I3	382 625		NJ	17 976		NK	695 287		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	382 625		0K	17 976		0L	927 243		0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Exercice N clos le : 31/12/2024

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT Néant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l’exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l’exercice		Montant cumulé à la fin de l’exercice (4)	
			Montant des suppléments d’amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
	1	2			5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;

b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –

3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT												Néant ☐ *										
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice										
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN							
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ							
Autres immobilisations incorporelles			PE	29 988			PF				PG				PH	29 988						
TOTAL I			RK	29 988			RM				RN				RO	29 988						
Terrains			PI				PJ				PK				PL							
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ							
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU							
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY							
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	3 060			QA	210			QB				QC	3 271						
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	25 146			QE	3 988			QF				QG	29 134						
	Matériel de transport		QH	3 476			QI	1 642			QJ				QK	5 118						
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	113 126			QM	8 218			QN				QO	121 344						
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT							
TOTAL II			QU	144 809			QV	14 059			QW				QX	158 868						
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ØN	174 797			ØP	14 059			ØQ				ØR	188 856						
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																				
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice								
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel										
Frais établissements		M9			N1			N2			N3			N4			N5			N6		
Fonds commercial		RP			RQ			RR			RS			RT			RU			RV		
Autres immob. incor- porelles		N7			N8			P6			P7			P8			P9			Q1		
TOTAL I		RW			RX			RY			RZ			SB			SC			SD		
Terrains		Q2			Q3			Q4			Q5			Q6			Q7			Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9			R1			R2			R3			R4			R5			R6		
	Sur sol d'autrui	R7			R8			R9			S1			S2			S3			S4		
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5			S6			S7			S8			S9			T1			T2		
Inst. techniques mat. et outillage		T3			T4			T5			T6			T7			T8			T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1			U2			U3			U4			U5			U6			U7		
	Matériel de transport	U8			U9			V1			V2			V3			V4			V5		
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6			V7			V8			V9			W1			W2			W3		
	Emballages récup. et divers	W4			W5			W6			W7			W8			W9			X1		
TOTAL II		X2			X3			X4			X5			X6			X7			X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL							NM									NO				
Total général (I+II+III)		NP			NQ			NR			NS			NT			NU			NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY			Total général non ventilé (NW-NY)				NZ						
CADRE C																						
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice			Augmentations			Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice								
Frais d'émission d'emprunt à étaler											Z9			Z8								
Primes de remboursement des obligations											SP			SR								

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT								Néant ☐ *	
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4	
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
	Provisions pour litiges	4A	193 000	4B		4C	120 000	4D	73 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	193 000	TV		TW	120 000	TX	73 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A		6B		6C		6D	
		6E		6F		6G		6H	
		02		03		04		05	
		9U		9V		9W		9X	
		06		07		08		09	
	Sur stocks et en cours	6N	1 053 635	6P	706 598	6R		6S	1 760 234
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	2 605	6Y		6Z		7A	2 605
	TOTAL III	7B	1 056 240	TY	706 598	TZ		UA	1 762 839
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	1 249 240	UB	706 598	UC	120 000	UD
Dont dotations et reprises – d'exploitation – financières – exceptionnelles			UE	706 598	UF				
			UG		UH				
			UJ		UK	120 000			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.								10	
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION	
-------------------------------------	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT										Néant ☐ *			
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL	13 983		UM	13 983				
	Prêts (1) (2)				UP			UR					
	Autres immobilisations financières				UT	210		UV	210				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA								
	Autres créances clients				UX	5 078 392		5 078 392					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI								
	Personnel et comptes rattachés				UY	4 900		4 900					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	32 626		32 626					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN								
		Divers			VP								
	Groupe et associés (2)				VC	8 282 672		8 282 672					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	998 995		998 995					
	Charges constatées d'avance				VS	24 694		24 694					
TOTAUX					VT	14 436 475		VU	14 422 281		VV	14 193	
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD								
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE								
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF									
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y									
Autres emprunts obligataires (1)				7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)		à 1 an maximum à l'origine		VG									
		à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A	27 852		27 852						
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	279 779		279 779						
Personnel et comptes rattachés				8C	109 770		109 770						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	117 569		117 569						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E	3 128		3 128						
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	837 906		837 906						
	Obligations cautionnées			VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	41 679		41 679						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J									
Groupe et associés (2)				VI	2 115 073		2 115 073						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	4 113		4 113						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				Z2									
Produits constatés d'avance				8L	2 871 697		2 871 697						
TOTAUX					VY	6 408 569		VZ	6 408 569				
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ			(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032								

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT										Néant ☐		* Exercice N. clos le : 31/12/2024	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WA	4 220 255
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) Amendes et pénalités	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		WE	18 352	XE	19 593				
		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)		WG	1 241						
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB							
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)		XX		XW	790				
		WJ	790	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *		XZ							
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	1 142 349	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %							I8			
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions							ZN			
										WN			
										WO			
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)		SW		WQ	5 340			
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8	5 340					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	5 388 327	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		WS	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WV			
										WH	44 503		
										WP			
										WW			
										XB			
										I6			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %												
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*										WZ		
Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	43 311	)					XA	822 906		
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)										ZX		
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	ØV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	(	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		)	XG			
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arriere de déficit		ZI						
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD										
		Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2	
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	867 409	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :						{		bénéfice (I moins II)		XI	4 520 918		
						{		déficit (II moins I)				XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*										ZL			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*												XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)										XN	4 520 918	XO	

Désignation

[illegible]

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT DE LA SOCIÉTÉ
COMME SI ELLE ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Abis
2025

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

N° SIRET : 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
Place de la Résistance
BP 50566
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2024 au :31/12/2024

Néant ☐*

I - RÉINTÉGRATIONS		Bénéfice comptable de l'exercice (report de la ligne WA du 2058 A)	E 1	4 220 255
Réintégrations (report des lignes WD à Y3 du 2058 A)			E 2	25 723
Réintégrations des charges financières selon l'article 212 bis du CGI			E 9	
Réintégration de 4% du produit des participations concernées par le taux réduit de la quote-part de frais et charges mentionnée en ligne 2A du tableau 2058A			Z 7	
		TOTAL I	E 3	4 245 978
II - DÉDUCTIONS		Perte comptable de l'exercice (report de la ligne WS du 2058 A)	E 4	
Déductions (report des lignes WT, WU,WZ et XA à Y2 du tableau 2058 A)			E 5	822 906
Plus-values nettes à long terme	• imposées au taux de 19 %		E Y	
	• imposées au taux de 15 %		E 6	
	• imposées au taux de 0 %		E Z	44 503
	• imputées sur les moins-values nettes à long terme		E 7	
	• imputées sur les déficits antérieurs		E 8	
	• autres plus-values imposées au taux de 19 % (art. 210 E, 210 F ⁽¹⁾ , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)		I 9	
III - RÉSULTAT FISCAL		TOTAL II	F 1	867 409
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	Bénéfice (I-II)	F 2	3 378 569	
	Déficit (II-I)	F 3		
Déficit de l'exercice reporté en arrière *		F 4		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (à détailler au cadre I du tableau n° 2058 B bis) *		F 6		
Résultat fiscal	Bénéfice	F 8	3 378 569	
	Déficit	F 9		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

1) Le taux réduit d'impôt sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1er janvier 2012.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT				Néant ☒ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *					
			8X		8Y
			8Z		9A
			9B		9C
Provisions pour dépréciation *					
			9D		9E
			9F		9G
			9H		9J
Charges à payer					
			9K		9L
			9M		9N
			9P		9R
			9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN		YO
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS
ÉTAT DE SUIVI DES DÉFICITS
ET AFFECTATION DES MOINS-VALUES À LONG TERME
COMME SI LA SOCIÉTÉ ÉTAIT IMPOSÉE SÉPARÉMENT

N° 2058 Bbis
2025

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société intégrée ou du groupe : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
Place de la Résistance
BP 50566
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2024au : 31/12/2024

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de19%	
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de15 %	44 503
Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 0 %	
Gains nets d'ensemble retirés de la cession d' éléments d'actif exclus du régime des plus ou moins-values à long terme (art. 219 I a sexies-0 du CGI)	

I - SUIVI DES DÉFICITS *			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			M5
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	M5bis	Nombre d'opérations sur l'exercice	M5ter
Déficits imputés			J9
Déficits reportables			M6
Déficits nés au titre de l'exercice			H8
Total des déficits restant à reporter			H9

(1) Report de la ligne H9 du tableau 2058 Bbis déposé au titre de l'exercice précédent.

II - ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES MOINS-VALUES À LONG TERME							
Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme à 19 % ou à 15 %	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col : 2 + 3 + 4 - 5 - 6
		À 15 %	À 19 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (1)			
1		2	3	4	5	6	7
Moins-values nettes N							
Moins-values nettes à long terme subies au cours des 10 exercices antérieurs (montant restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1						
	N - 2						
	N - 3						
	N - 4						
	N - 5						
	N - 6						
	N - 7						
	N - 8						
	N - 9						
	N - 10						

(1) L'article 219 I-a sexies-0 du CGI, admet sous conditions, l'imputation des moins-values antérieures sur cessions de certains titres exclus du régime du long terme pour la détermination des résultats des exercices clos à compter du 31 décembre 2006, dans certaines limites.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice groupe n° 2058-not-sd et la notice 2032-sd.

Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT											Néant ☐ *	
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB			
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	3 684 008				ZD			
	Prélèvements sur les réserves			0E	215 991				ZE	3 900 000		
									ZF			
	TOTAL I			0F	3 900 000					ZG		
							Report à nouveau (N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	3 900 000		
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7	92 389	)	YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance								YT	3 377 827		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8		)	XQ	127 536		
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU			
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	697 902		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES		)	ST	234 974		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	4 438 239		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	23 305		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques					ZS		)	9Z	57 494		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	80 799		
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	2 973 098		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	822 417		
DIVERS	– Montant brut des salaires *								0B	515 486		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK			
	– Numéro du centre de gestion agréé *		XP			– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA	3 378 569	Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL	44 503		
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC			
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO			
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF			
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH	2	N° SIRET de la société mère du groupe		JJ	4 8 5 2 0 6 4 4 5 0 0 0 2 8				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).



RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT
ET AUX PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR LA DÉTERMINATION DU RÉSULTAT D'ENSEMBLE

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble et pour chaque société membre concernée par ces rectifications.
Une copie de l'état établi par la société mère pour la société concernée est jointe à la déclaration de résultat de cette dernière société)

Dénomination de la société intégrée
ou du groupe : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT
Adresse du service des impôts des entreprises où est déposée
la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD Place de la Résistance 59200 TOURCOING CEDEX
SIRET Société intégrée 38150981900052
Exercice ouvert le : 01/01/2024 clos le : 31/12/2024 Néant ☐*

Cocher la case si la déclaration
souscrite concerne la société mère ☐
(Résultat d'ensemble)

A - RÉSULTAT		Bénéfice et réintégrations		Déficit et déductions	
Résultat à prendre en compte pour la détermination du résultat d'ensemble	CA	4 520 918		CB	
Jetons de présence réintégrés pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 B alinéa 4 du CGI)	CD				
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime mère-fille non retenus, à hauteur de 99 % de leur montant, pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 B alinéa 3 du CGI)				CE	
Dotations complémentaires aux provisions pour dépréciation de créances ou de titres ou pour risques non pris en compte pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 3 du CGI)	CF			CG	
Abandons de créance et subventions directes et indirectes non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble et reprises correspondantes (art. 223 B alinéa 5 du CGI dans sa version applicable aux exercices ouverts avant le 1 ^{er} janvier 2019)	CH			CJ	
Déduction des investissements réalisés dans les DOM (art.217 undecies) pour des opérations intragroupe	CL				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations et non retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art.223 F alinéa 1 ^{er} du CGI)	CM			CN	
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des éléments d'actif ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	DU			DV	
Suppléments d'amortissements pratiqués par la société cessionnaire d'un bien amortissable à la suite d'une cession d'immobilisations qui n'ont pas été retenus dans le résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CP				
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination du résultat d'ensemble (art. 223 F alinéa 3 du CGI)	CR			CS	
Quote-part de déficits relatifs aux suppléments d'amortissements provenant de la réévaluation d'immobilisations entre le 31-12-86 et la date d'entrée dans le groupe	CT				
Régularisation relative à la cession d'immobilisations réévaluées	CU				
Autres régularisations (à détailler)	CV			CW	
TOTAL	CX	4 520 918		CY	
BÉNÉFICE (CX – CY) ou DÉFICIT (CY – CX)	CZ	4 520 918		DA	

B - PLUS ET MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME		Cessions d'immobilisations					
		Plus-values et réintégrations			Moins-values et déductions		
		Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)	Taux de 19 % (5)	Taux de 15 %	Taux de 0 % (4)
Plus et moins-values nettes à long terme retenues pour la détermination des plus et moins-values nettes d'ensemble	BT		B9	C1 44 503	A1	C2	C3
Dotations complémentaires aux provisions constituées par une société et reprises correspondantes	BU		C4	C5	A2	C6	C7
Résultat, plus ou moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (1) (art. 223 F alinéa 1 du CGI)	BV		C8	C9	A3	DI	DO
Résultat, plus et moins-values nettes soumises au taux de droit commun afférents à certaines cessions d'immobilisations qui n'ont pas été retenus pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble (art. 223 F alinéa 2 du CGI)	BW		DQ	DY	A4	DZ	B8
Dotations complémentaires aux provisions constituées sur des titres éligibles au régime des plus ou moins-values à long terme ayant fait l'objet d'une cession relevant de l'article 223 F du CGI et reprises correspondantes	BX		D1	D2	A5	D3	D4
Régularisations relatives à la cession d'immobilisations réévaluées	BY		D5	D6	A6	D7	D8
Autres régularisations (à détailler)	BZ		D9	EA	A7	EB	EC
SOUS TOTAL	BS		ED	EE 44 503	A8	EF	EG
TOTAL plus-values (BS – A8) ou moins-values (A8-BS) taux de 19 %	BR				A9		
TOTAL plus-values (ED – EF) ou moins-values (EF – ED) taux de 15 %			B7			B6	
TOTAL plus-values (3) (EE – EG) ou moins-values (EG – EE) taux de 0 %				B5 44 503			B4

C - AUTRES PLUS-VALUES À 19 %	
Plus-values à 19% (art. 210 E, 210 F (6) , 238 bis JA, 208 C et 219-IV du CGI)	B3

(1) A réintégrer ou à déduire en cas de cession mentionnée au troisième alinéa de l'article 223 F du CGI.
(2) Y compris les amortissements irrégulièrement différés en contravention avec les dispositions de l'article 39 B du CGI.
(3) A l'exception, pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2006, de la quote part relative aux dividendes versés au cours du premier exercice d'appartenance au groupe de la société distributrice.
(4) Le taux de 0 % s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2007.
(5) Le taux de 19 % concerne les sociétés à prépondérance immobilière (SPD) cotées pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.
(6) Le taux réduit d'impôts sur les sociétés s'applique aux cessions à titre onéreux réalisées à compter du 1^{er} janvier 2012.
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

RÉGIME FISCAL DES GROUPES DE SOCIÉTÉS

FICHE DE CALCUL DU PLAFONNEMENT DES RÉSULTATS
ET DES PLUS-VALUES NETTES À LONG TERME
POUR L'IMPUTATION DES DÉFICITS ET MOINS-VALUES
ANTÉRIEURS A L'ENTRÉE DANS LE GROUPE

N° 2058 FC
2025

(À souscrire par chaque société du groupe)

Dénomination de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

N° SIRET : 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD
Place de la Résistance
BP 50566
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

Néant ☐ *

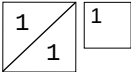
Plafonnement des plus-values nettes à long terme d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)	19 % ⁽¹⁾	15 %	0 %
Plus ou moins-values nettes à long terme déterminées par l'entreprise1		44 503	
Plus-values à long terme résultant de certaines cessions et non retenues pour la détermination de la plus ou moins-value nette à long terme d'ensemble y compris les plus-values de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession2			
Plus-values à long terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport3			
Moins-values à long terme résultant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI4			
Plus-values nettes à long terme utilisées pour l'imputation des déficits et moins-values nettes à long terme antérieurs : 1 - (2 + 3) + 45		44 503	
Plafonnement du bénéfice d'imputation (Art. 223 I 4 du CGI)			
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables (Bénéfice : 2058 A ligne XI) (ou déficit : 2058 A ligne XJ)6		4 520 918	
Abandons de créances et subventions directes et indirectes7			
Plus-values à court terme et résultats provenant de certaines cessions et non retenues pour la détermination du résultat d'ensemble y compris les résultats de transfert de titres de compte à compte dont le report d'imposition cesse du fait de la cession8			
Plus-values à court terme provenant de cessions hors du groupe d'immobilisations non amortissables ayant fait l'objet d'un apport qui a bénéficié des dispositions de l'article 210 A du CGI à hauteur de la plus-value d'apport9			
Plus-values sur immobilisations amortissables dégagées lors d'un apport qui a bénéficié du régime de l'article 210 A du CGI et qui sont réintégrées par la société bénéficiaire de cet apport10			
Réévaluations libres11			
Pertes provenant de cessions relevant de l'article 223 F du CGI12			
Bénéfice utilisé pour l'imputation des déficits antérieurs : 6 - (7 + 8 + 9 + 10 + 11) + 1213		4 520 918	

(1) pour les cessions de titres de sociétés à prépondérance immobilière cotées, pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice.

ÉTAT DES RECTIFICATIONS APPORTÉES AU RÉSULTAT D'ENSEMBLE ET
AUX PLUS-VALUES OU MOINS-VALUES NETTES À LONG TERME D'ENSEMBLE
AU TITRE DES OPÉRATIONS LIÉES À DES SOCIÉTÉS INTERMÉDIAIRES
ET/OU À L'ENTITÉ MÈRE NON RÉSIDENTE ET/OU LES SOCIÉTÉS ÉTRANGÈRES

(À souscrire par la société mère au titre du résultat d'ensemble pour chaque société dont les résultats transmis au groupe sont concernés par ces rectifications. Une copie sera jointe à la déclaration de résultat de la filiale.)



Dénomination de la société mère : SAS HURBAN FINANCE
SIREN de la société mère : 4 8 5 2 0 6 4 4 5
Dénomination de la société intégrée concernée par les rectifications : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT
SIREN de la société intégrée : 3 8 1 5 0 9 8 1 9
Adresse du SIE où est déposée la déclaration de résultats : SIE TOURCOING NORD Place de la Résistance
59200 TOURCOING CEDEX

Exercice du : 01/01/2024 au : 31/12/2024

A - RESULTAT D'ENSEMBLE	Montants rapportés au résultat d'ensemble		Montants déduits du résultat d'ensemble	
Produits de participation n'ouvrant pas droit au régime « mère-filles » perçus par une société du groupe d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 B, alinéa 2) ²			MB	
Provisions constituées ou reprises à raison d'une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (créances, risques, titres exclus du régime du long terme) (art. 223B, alinéa 3)	MC		MD	
Charges financières liées à l'acquisition des titres d'une société membres du groupe ou des titres d'une société intermédiaire ou d'une société étrangère (art. 223 B, alinéa 6)	MI			
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (court terme) (art. 223 F)	ML		MO	
TOTAL	MP		MQ	

B - PLUS-VALUE ET MOINS-VALUE NETTE A LONG TERME D'ENSEMBLE	Montants rapportés à la plus-value ou moins-value nette d'ensemble				Montants déduits de la plus-value ou moins-value nette d'ensemble			
	Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %		Plus et moins-values à long terme à 19 %		Plus et moins-values à long terme à 0 %	
Provisions constituées à raison de la dépréciation des titres d'une société intermédiaire entité mère non résidente ou société étrangère et reprises (art. 223 D,alinéa 4)	NA		ND		NG		NJ	
Plus-values ou moins-values de cessions de titres d'une société du groupe à une société intermédiaire, entité mère non résidente ou société étrangère (art. 223 F)	NB		NE		NH		NK	
TOTAL	NC		NF		NI		NL	

¹ La société mère devra numéroter ces tableaux 2058-PAP.
² Par une société membre du groupe depuis plus d'un exercice s'agissant des exercices ouverts à compter du 1er janvier 2011.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT							Néant ☐ *
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①		Valeur d'origine* ②	Valeur nette réévaluée* ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements* ⑤	Valeur résiduelle ⑥	
I. Immobilisations*	1	Voir état annexe					
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*				
Prix de vente ⑦		Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			5 054		44 503	
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation
SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
ECOLE VALENTIN 630	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(630)		
	01/01/2017	630							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		630		(630)					
DE BREZILLET 79 PAR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(7 900)		
	01/01/2017	7 900							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		7 900		(7 900)					
RACHAT 360 P LE PRI	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(360)		
	01/01/2017	360							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		360		(360)					
LE PRIEURE 630 PART	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(630)		
	01/01/2017	630							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		630		(630)					
EPAVILLE RETAIL 990	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(990)		
	01/01/2017	990							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		990		(990)					
SEMPAT DG BUREAU BE	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(1 540)				
	01/01/2017	1 540							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 540		(1 540)					
TANDEM DG	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	(1 565)				
	22/10/2018	1 565							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1 565		(1 565)					
990 PARTS MONTI BUR	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(990)		
	09/01/2020	990							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		990		(990)					
990 PARTS ETOILE MO	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(990)		
	09/01/2020	990							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		990		(990)					
340 PARTS LE RAQUET	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			42 160		
	15/09/2021	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	42 500	42 160					
1 PART MORLAIX SNC	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			(1)		
	05/10/2021	1							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		1		(1)					
APPORT CAPITAL HURB	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.			14 834		
	08/03/2022	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	15 174	14 834					
TITRES NOYON MONT-R	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	12/09/2023	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	340						
TITRES RENOIR 34%	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	03/10/2023	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	340						

Désignation
SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Immobilisations					Qualification fiscale des PV ou MV réalisées				
Nature	Détermination de la PV ou MV				Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 %
						19 %	15 ou 12,8 %	0 %	
TITRES MONET 34%	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.	8 160				
	05/10/2023	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	8 500	8 160					
TITRES L'ERMITAGE A	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	04/11/2023	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	340						
CHENE ST AMAND PART	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	21/05/2024	340							
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
		340	340						
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					
	Date acquis.	Valeur origine	Val net. rééva.	Am. Fran.imp.					
	Autr. amort.	Valeur résidu.	Prix de vente	Mtt glob PMV					

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Néant ☐ *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 12,8 % ❷ .

44 503

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ❶ *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ❶ *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶		Moins-values à 12,8 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ❸	Solde des moins-values à 12,8 % ❹
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ❶		Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ❷	Imputations sur le résultat de l'exercice ❸	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺ ❹
		À 19 % ou à 15 % ❷	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ❸			
Moins-values nettes	N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise :SAS HURBAN DEVELOPPEMENT					Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N							
			Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
			taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N – 1)		1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2					
TOTAL (lignes 1 et 2)		3					
Prélèvements opérés {	– donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	– ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)		6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 – ligne 6)		7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)							
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤			
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT		Néant ☐ *																						
Exercice ouvert le : 01/01/2024		et clos le : 31/12/2024		Durée en nombre de mois 12																				
DECLARATION DES EFFECTIFS																								
Effectifs moyens du personnel				YP	6																			
Dont apprentis				YF																				
Dont handicapés				YG																				
Effectifs affectés à l'activité artisanale				RL																				
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE																								
I Chiffre d'affaires de référence CVAE																								
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				OA	12 003 795																			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés				OK																				
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante				OL																				
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				OT																				
TOTAL 1				OX	12 003 795																			
II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																								
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OH	212 999																			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				OE																				
Subventions d'exploitation reçues				OF																				
Variation positive des stocks				OD																				
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				OI																				
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				XT																				
TOTAL 2				OM	212 999																			
III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée																								
Achats				ON	3 396 462																			
Variation négative des stocks				OQ	2 115 023																			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				OR	922 544																			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.				OS																				
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				OZ																				
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)				OW	27 513																			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				OU																				
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				O9																				
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante				OY																				
TOTAL 3				OJ	6 461 543																			
IV Valeur ajoutée produite																								
Calcul de la Valeur Ajoutée				TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 5 755 250																			
V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises																								
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)				SA	5 755 250																			
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE																								
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.																								
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE				EV	X																			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)				GX	12 003 795																			
Effectifs au sens de la CVAE				EY	6																			
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX																				
Période de référence		GY	0	1	/	0	1	/	2	0	2	4	GZ	3	1	/	1	2	/	2	0	2	4	
Date de cessation														HR			/			/				

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

1 / 1 (1)

Néant

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024 N° SIRET 3 8 1 5 0 9 8 1 9 0 0 0 5 2

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie) 494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL 59910 VILLE BONDUES

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	1 000
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	
Total des lignes P1 + P2	P5	1	Total des lignes P3 + P4	P6	1 000

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination HURBAN FINANCE

N° SIREN (si société établie en France) 485206445 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000

Adresse : N° 494 Voie avenue du Général De Gaulle

Code Postal 59910 Commune BONDUES Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
- (2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
- * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1 / 1

(1)

Néant

*

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE31/12/2024

N° SIRET38150981900052

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISESAS HURBAN DEVELOPPEMENT

ADRESSE (voie)494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

CODE POSTAL59910VILLEBONDUES

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISEP58

Forme juridique		Dénomination	PERSAN 2
N° SIREN (si société établie en France)	907766448	% de détention	49.90
Adresse :	N° 59	Voie	rue DE CHATEAUDUN
	Code Postal 75009	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SARL	Dénomination	HURBAN OUEST
N° SIREN (si société établie en France)	791520935	% de détention	80.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue DU GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SC	Dénomination	AGORA INVEST
N° SIREN (si société établie en France)	977861244	% de détention	10.00
Adresse :	N° 605	Voie	RUE SAINT-FUSCIEN
	Code Postal 80000	Commune	AMIENS
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	ZAC MARMOUTIER
N° SIREN (si société établie en France)	802429035	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	PONTOILE
N° SIREN (si société établie en France)	752044065	% de détention	63.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SNC	Dénomination	PUSEY
N° SIREN (si société établie en France)	800873358	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue du Général de Gaulle
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	PERSAN
N° SIREN (si société établie en France)	799121207	% de détention	20.00
Adresse :	N° 59	Voie	RUE DE CHATEAUDUN
	Code Postal 75009	Commune	PARIS
		Pays	FRANCE
Forme juridique	SAS	Dénomination	LE PARC DES VERGERS
N° SIREN (si société établie en France)	479875445	% de détention	99.00
Adresse :	N° 494	Voie	avenue GENERAL DE GAULLE
	Code Postal 59910	Commune	BONDUES
		Pays	FRANCE

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
	Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

	Dont montant préfinancé
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant
Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM	

PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

494 avenue DU GENERAL DE GAULLE

59910 BONDUES

[illegible]

CA18CHAPAY

[illegible]

CA20CHAAVA



59910 BONDUES

[illegible]

CA21PROAVA

[illegible]

HURBAN DEVELOPPEMENT SAS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

PKF Arsilon Commissariat aux Comptes
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Associé Unique
HURBAN DEVELOPPEMENT SAS
494 Avenue Du General De Gaulle
59910 BONDUES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HURBAN DEVELOPPEMENT SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Règles et principes comptables

Les notes suivantes de l'annexe exposent les règles et méthodes comptable relatives à :

- Note « Titres de participations » : valorisation et dépréciation des titres de participation
- Note « Stocks » : valorisation et dépréciation des stocks
- Note « Opérations à long terme » : comptabilisation des opérations à long terme

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Pau, le 27 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
PKF Arsilon Commissariat aux Comptes

Pierre-Yves BOIX
Associé

Signé par Pierre-Yves Boix
Le 27/06/2025

ID: tx_MB38L2q1PxxwQ

Pierre-Yves Boix

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés	29 988	29 988		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage	4 049	3 271	778	988
Autres immobilisations corporelles	197 920	155 597	42 323	54 249
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	695 077		695 077	478 250
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	210		210	3 316
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	927 244	188 856	738 388	536 803
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens	2 445 728	1 760 234	685 494	3 507 116
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	5 078 393		5 078 393	289 125
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	4 900		4 900	5 577
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	32 627		32 627	728 602
Autres créances	9 281 668	2 605	9 279 063	9 601 529
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	12 969		12 969	1 721
Valeurs mobilières de placement	1 000 000		1 000 000	2 000 000
Disponibilités	6 149 208		6 149 208	3 278 120
Charges constatées d'avance	24 695		24 695	3 069
TOTAL ACTIF CIRCULANT	24 030 187	1 762 839	22 267 348	19 414 858
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecart de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	24 957 431	1 951 695	23 005 736	19 951 661

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Bilan

	Net au 31/12/24	Net au 31/12/23
PASSIF		
Capital social ou individuel	150 000	150 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	15 000	15 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	12 138 911	12 354 902
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	4 220 255	3 684 008
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	16 524 166	16 203 911
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	73 000	193 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	73 000	193 000
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>		202 473
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		202 473
Emprunts et dettes financières diverses	27 853	47 792
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	2 115 073	1 175 803
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 780	1 983 637
<i>Personnel</i>	109 770	2 388
<i>Organismes sociaux</i>	117 569	98 456
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	3 128	5 075
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	837 906	25 992
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	41 679	13 134
Dettes fiscales et sociales	1 110 053	145 045
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 114	
Produits constatés d'avance	2 871 697	
TOTAL DETTES	6 408 570	3 554 751
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	23 005 736	19 951 661

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Compte de résultat

	du 01/01/24 au 31/12/24 12 mois	%	du 01/01/23 au 31/12/23 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises						
Production vendue	12 003 795	100,00	840 178	100,00	11 163 618	NS
Production stockée	-2 115 024	-17,62	1 983 490	236,08	-4 098 514	-206,63
Subventions d'exploitation						
Autres produits	230 386	1,92	40 831	4,86	189 554	464,24
Total	10 119 157	84,30	2 864 499	340,94	7 254 658	253,26
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises						
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.			114 309	13,61	-114 309	-100,00
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	4 438 240	36,97	3 901 991	464,42	536 249	13,74
Total	4 438 240	36,97	4 016 300	478,03	421 940	10,51
MARGE SUR M/SES & MAT	5 680 918	47,33	-1 151 801	-137,09	6 832 719	-593,22
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	80 799	0,67	60 267	7,17	20 533	34,07
Salaires et Traitements	523 487	4,36	598 040	71,18	-74 553	-12,47
Charges sociales	299 898	2,50	370 688	44,12	-70 790	-19,10
Amortissements et provisions	720 657	6,00	15 010	1,79	705 648	NS
Autres charges	27 514	0,23	3 746	0,45	23 768	634,49
Total	1 652 355	13,77	1 047 750	124,71	604 605	57,71
RESULTAT D'EXPLOITATION	4 028 562	33,56	-2 199 552	-261,80	6 228 114	-283,15
Produits financiers	1 249 172	10,41	777 613	92,55	471 558	60,64
Charges financières	73 431	0,61			73 431	
Résultat financier	1 175 741	9,79	777 613	92,55	398 127	51,20
Opérations en commun	-10 467	-0,09	331 027	39,40	-341 494	-103,16
RESULTAT COURANT	5 193 836	43,27	-1 090 911	-129,84	6 284 748	-576,10
Produits exceptionnels	187 534	1,56	10 975 305	NS	-10 787 771	-98,29
Charges exceptionnelles	18 766	0,16	5 027 946	598,44	-5 009 180	-99,63
Résultat exceptionnel	168 768	1,41	5 947 359	707,87	-5 778 592	-97,16
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	1 142 349	9,52	1 172 440	139,55	-30 091	-2,57
RESULTAT DE L'EXERCICE	4 220 255	35,16	3 684 008	438,48	536 247	14,56

COMPTES ANNUELS

2024

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Annexe

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS HURBAN DEVELOPPEMENT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024, dont le total est de 23 005 736 euros

et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 4 220 255 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 24/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels sont établis en conformité avec les dispositions légales et réglementaires applicables en France et en conformité avec le règlement ANC n° 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif à la réécriture du plan comptable général ainsi que les règlements ultérieurs venant le modifier;

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Les comptes ont été établis selon les mêmes règles et les mêmes méthodes que celles de l'exercice précédent.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Autres immobilisations financières

Les autres immobilisations financières, hors titres de participations, comprennent les créances rattachées à des participations, prêts, dépôts et cautionnements versés.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La quote-part de résultat auprès des sociétés émanent selon le cas, soit des clauses de remontée automatique mentionnée dans les statuts, soit des décisions prises par l'assemblée générale.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

En-cours de production de bien :

Les en-cours de productions de biens (produits en cours) sont évalués au coût de production comprenant les éléments suivants :

- L'acquisition des terrains,
- Les travaux d'aménagement et de construction,
- Les études d'urbanisme,
- Les études préalables qui sont stockées si la réalisation est probable,
- Les coûts de maîtrise d'ouvrage de l'opération,
- Les frais commerciaux affectables,
- Les frais de vente aux investisseurs,
- Les frais financiers affectés aux opérations

Les stocks font l'objet d'une dépréciation dès lors que les pertes prévisionnelles éventuelles sont estimées pour ces chantiers.

Opérations à long terme

La prise en compte de la marge sur affaires s'effectue selon la méthode de l'achèvement :

- La facturation est enregistrée en totalité en Produits Constatés d'Avance (PCA) à compter de la signature du contrat jusqu'à la livraison du chantier,
- Les charges sont provisionnées (factures non parvenues) dès la signature des contrats de

Règles et méthodes comptables

sous-traitance puis stockées jusqu'à la livraison du chantier,

-A la livraison du chantier, toute la marge est libérée en compte de résultat par le jeu des extournes de PCA et de stocks

Créances clients et autres créances

Les autres créances comprennent principalement les créances sur les filiales. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence, sauf lorsque les perspectives à court terme permettent d'anticiper un retour de l'activité à un niveau de rentabilité.

Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées à chaque clôture et font l'objet d'une reprise lors de l'utilisation (comptabilisation des charges correspondantes) ou de la disparition du risque initialement identifié.

Les pertes provisionnelles sur affaires en cours non couvertes intégralement par la dépréciation des stocks, sont provisionnées dès qu'elles sont identifiées.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,65 %
- Taux de charges sociales : 48,47 %
- Taux de croissance des salaires : 5 %
- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : Faible
- Table de taux de mortalité : TF 00-02
- Convention collective applicable : Bâtiment

Le montant de cet engagement est estimé à 19 261 €.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Règles et méthodes comptables

L'engagement retraite est externalisé, un compte a été ouvert auprès du CIC présentant un solde au 31/12/2024 de 190 K€.

Prise en compte des opérations faites en commun

Les résultats des sociétés transparentes fiscalement sont comptabilisés en compte 755 ou 655.

-Résultats des SNC clôturant au 31/12 : ces sociétés disposent dans leurs statuts d'une clause de remontée automatique des résultats : ce sont donc les résultats de l'année en-cours qui remontent dans les comptes de la société.

Montants global, par catégorie, des rémunérations des membres des organes d'administration

Cette information est non fournie car elle permettait d'identifier la situation d'un membre déterminé de ces organes.

Engagement hors bilan

Des garanties financières d'achèvement sont délivrées par les établissements financiers, opération par opération, au profit des clients dans le cadre de leur acquisition. En contre garantie, la société accorde aux établissements financiers la cession de la créance détenue sur le client, une promesse d'affectation hypothécaire et un engagement de non-cession de parts.

La société communique trimestriellement un point d'achèvement des travaux aux établissements financiers pour la réduction de leurs engagements.

Dans le cadre d'opération de vente en bloc, aucun engagement hors bilan n'est valorisé, la GFA obtenue étant intégralement couverte par les promesses de contre garantie.

Dans le cas d'une commercialisation moins avancée, un engagement reçu peut-être valorisé correspondant au risque commercial, existant à la date de clôture, pris par l'établissement financier.

Honoraires

Le montant des honoraires 2024 de commissariat aux comptes s'élève à 23 830€ HT pour le cabinet PKF ARSILON.

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 049			4 049
- Installations générales, agencements aménagements divers	52 642			52 642
- Matériel de transport	8 211			8 211
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	135 143	1 923		137 066
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	200 046	1 923		201 969
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	478 250	614 323	397 496	695 077
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	3 316		3 105	210
Immobilisations financières	481 566	614 323	400 602	695 287
ACTIF IMMOBILISE	711 600	616 246	400 602	927 244

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		1 923	614 323	616 246
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		1 923	614 323	616 246
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			382 625	382 625
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			17 976	17 976
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			400 602	400 602

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL HURBAN OUEST 59910 BONDUES	10 000	912 239	80,00	357
SNC ZAC MARMOUTIER 59910 BONDUES	1 000	14 124	99,00	14 124
SNC PONTOILE 59910 BONDUES	1 000	-1 160	63,00	-1 160
SNC PUSEY 59910 BONDUES	1 000	-27 396	99,00	-27 396
SAS LE PARC DES VERGERS 59910 BONDUES	600	1 908 878	99,00	1 058 002
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				
PERSAN 2 75009 PARIS	100 000	-2 856 202	49,90	-2 581 700
SC AGORA INVEST 80000 AMIENS	6 000 000	-1 613 122	10,00	-1 548 860
SAS PERSAN 75009 PARIS	100 000	-4 306 391	20,00	-564 190

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	11 204	11 204			866 217
- Participations (détenues entre 10 et 50%)	620 489	620 489			
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	29 988			29 988
Immobilisations incorporelles	29 988			29 988
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 061	210		3 271
- Installations générales, agencements aménagements divers	25 146	3 988		29 134
- Matériel de transport	3 476	1 642		5 118
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	113 126	8 218		121 344
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	144 809	14 059		158 868
ACTIF IMMOBILISE	174 797	14 059		188 856

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 14 436 475 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	13 983		13 983
Prêts			
Autres	210		210
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	5 078 393	5 078 393	
Autres	9 319 194	9 319 194	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	24 695	24 695	
Total	14 436 475	14 422 282	14 193
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
BANQUE - INTÉRÊTS COURUS À RECEVOIR	49 940
Total	49 940

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 150 000,00 euros décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 150,00 euros.

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 28/06/2024.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	
Résultat de l'exercice précédent	3 684 008
Prélèvements sur les réserves	215 992
Total des origines	3 900 000
Affectations aux réserves	
Distributions	3 900 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	
Total des affectations	3 900 000

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2024	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2024
Capital	150 000				150 000
Réserve légale	15 000				15 000
Réserves générales	12 354 902	-215 992		215 992	12 138 911
Résultat de l'exercice	3 684 008	-3 684 008	4 220 255	3 684 008	4 220 255
Dividendes		3 900 000			
Total Capitaux Propres	16 203 911		4 220 255	3 900 000	16 524 166

Provisions

Tableau des provisions

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Provisions réglementées				
Provisions gisements miniers, pétroliers				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations except. 30%				
Implantations étrangères avant 01/01/92				
Implantations étrangères après 01/01/92				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
Provisions réglementées Total I				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges	193 000		120 000	73 000
Provisions pour garanties données aux clients				
Provisions pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Provisions pour pensions et obligations similaires				
Provisions pour impôts				
Provisions pour renouvellement immobilisations				
Provisions pour grosses réparations				
Provisions pr charges soc et fisc sur congés payés				
Autres provisions pour risques et charges				
Provisions risques et charges Total II	193 000		120 000	73 000

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

	Montant au début d'ex.	Augmentation Dotations ex.	Diminutions : Reprises ex.	Montant fin exercice
Dépréciations				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en- cours	1 053 636	706 598		1 760 234
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	2 605			2 605
Dépréciations Total III	1 056 241	706 598		1 762 839
TOTAL GENERAL (I + II + III)	1 249 241	706 598	120 000	1 835 839
Dotations et reprises d'exploitation		706 598		
Dotations et reprises financières				
Dotations et reprises exceptionnelles			120 000	
Titres mis en équivalence : dépréciations de l'exercice				

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 6 408 570 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	27 853	27 853		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	279 780	279 780		
Dettes fiscales et sociales	1 110 053	1 110 053		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	2 119 187	2 119 187		
Produits constatés d'avance	2 871 697	2 871 697		
Total	6 408 570	6 408 570		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	275 971			

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	211 621
PERSONNEL NDF	2 254
CHARGES SOCIALES - CHARGES À PAYER	760
TAXE APPRENTISSAGE	373
FORMATION PROFESSIONNELLE	800
AUTRES CHARGES À PAYER	17 577
Total	233 385

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	24 695		
Total	24 695		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
PRODUITS CONSTATÉS D AVANCE	2 871 697		
Total	2 871 697		

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis	8 183 571		8 183 571
Ventes de produits intermédiaires	29 392		29 392
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	3 790 000		3 790 000
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	833		833
TOTAL	12 003 795		12 003 795

Charges et produits d'exploitation et financiers

Résultat financier

	31/12/2024	31/12/2023
Produits financiers de participation	866 217	203 727
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	311 029	528 963
Autres intérêts et produits assimilés	71 926	44 923
Reprises sur provisions et transferts de charge		
Différences positives de change		
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	1 249 172	777 613
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	73 431	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	73 431	
Résultat financier	1 175 741	777 613

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation 79100000 - TRANSFERT DE CHARGES	17 387 17 387	
Total	17 387	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	790	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	17 976	
Produits des cessions d'éléments d'actif		67 534
Provisions pour risques et charges		120 000
TOTAL	18 766	187 534

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
Base de calcul de l'impôt	
Taux Normal - 25 %	4 520 918
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Crédits d'impôt	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche	
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
Autres imputations	

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	4 220 255
+ Impôts sur les bénéfices	1 142 349
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	5 362 604
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	5 362 604

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant Impôt	Impôt correspondant	Résultat après Impôt
+ Résultat courant	5 193 836	1 142 349	4 051 487
+ Résultat exceptionnel	168 768		168 768
- Participations des salariés			
- Crédits d'impôt			
Résultat comptable	5 362 604	1 142 349	4 220 255

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/01/2020, la société SAS HURBAN DEVELOPPEMENT est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS HURBAN FINANCE, 494 avenue du Général De Gaulle 59910 BONDUES.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 1 142 349 euros

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 5 personnes.

	Personnel salarié
Cadres	4
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	1
Ouvriers	
Total	5

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
CE MARMOUTIER	170 000
CE MARMOUTIER	740 000
Avals et cautions	910 000
Autres engagements reçus	
Total	910 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Document soumis au contrôle
du Commissaire aux comptes

Autres informations

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.